

Outrage

Incendiaire, gratuit, sur Lyon et ses environs

L433-5 du code pénal

Constituent un **outrage** puni de 7500 euros d'amende les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie. Lorsqu'il est adressé à une personne dépositaire de l'autorité publique, l'outrage est puni de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende...

Echos du mouvement p. 2 /

Manifs Gaza p. 6 /

En bas des tours p. 8 /

Fiche pratique "TCL" p. 10 /

Un baveux sur le grill p. 12 /

Police partout p. 15 /

Saboter l'antiterrorisme p. 17 /

Mots croisés p. 19 /

Les armes de l'ennemi p. 20 /

Rassemblement Biovision Mars 2009

FÉVRIER 2009. DES agents TCL tentent de contrôler le bus de nuit qui monte aux Minguettes. Un bon moyen de faire du chiffre. Mais à peine montés, les contrôleurs se heurtent à une opposition : « Reculez ! C'est la crise, pas de contrôle ! ». Rapidement, les gens les envoient bouler. Assez joyeusement d'ailleurs. Face aux sourires communicatifs et à une détermination de plus en plus palpable, physiquement, les agents TCL renoncent. Voilà pour l'anecdote, l'histoire d'une petite victoire, ou d'un petit miracle. Un événement en tout cas, pour lequel le motif de la crise a fonctionné comme une sorte de détonateur.

Edito (suite)

Au nom de la crise des patrons licencient et délocalisent à tours de bras. Mais le mot sonne aussi comme un point de ralliement pour les perdant-es de la guerre économique, comme une occasion de révolte à saisir. En ce sens, les luttes menées actuellement aux Antilles et à la Réunion constituent pour nous une promesse. Ce mouvement, qui a démarré pour des histoires de coût de la vie, parce que c'est la crise, finit par mettre en cause le genre de vie qu'on nous fait. Contrôle, exploitation, racisme institué... Et, comme la question est décidément sérieuse, les révolté-es de Guadeloupe, de Martinique et de la Réunion se sont donné-es des moyens à la hauteur de la situation : blocage économique massif, avec piquets volants et des barrages devenus peu à peu des lieux de vie. Emeutes et affrontements parfois armés contre les flics et les gendarmes débarqués par milliers de la Métropole. Formes de grèves « marchantes », qui créent des situations politiques sous formes de discussions et de décisions collectives dans chaque boîte visitée. Et tout le monde parle, même le patron...

Bloquer les flux et assumer cette stratégie : un porte parole du LKP déclarait que cette politique du blocage était viable parce que la Guadeloupe est autosuffisante, d'un point de vue alimentaire. A l'horizon ce qui s'affirme c'est l'autonomie possible d'une commune, à l'échelle de l'île. La grève générale a vidé partiellement les supermarchés, mais elle n'a pas occasionné de pénurie complète. Au contraire : ça a amené de nombreuses personnes à entrer directement en contact avec des pay-sans qui pouvaient alors esquiver les ponctions garantissant les marges de la grande distribution.

Voilà ce qui a commencé à faire plier le gouvernement et une partie des patrons. Le mouvement ne s'est pas conformé aux codes et aux grammaires impuissantes des kermesses syndicales habituelles (mobilisation, journées d'actions, ultimatums de papier). Si les révolté-es ont commencé à gagner aux Antilles, c'est parce qu'ils ont su inventer leur puissance propre. Choisir leurs moyens de lutte et vivre réellement à travers eux. Dans ces temps tumultueux on ne mange plus de la même manière, on ne se parle plus de la même manière, on se lie autrement. Un monde se constitue hors des rythmes forcés du travail, ou de l'oisiveté résignée des galériens. Un monde qu'on sait défendre s'il le faut, face aux flics. L'ordre normal de la domination se décompose ainsi ça et là, et recule chaque fois que de la politique devient réelle. ■

FAC

Depuis environ deux mois, la plupart des universités françaises s'opposent au gouvernement Sarkozy. C'est parti d'une mobilisation des profs défendant leur statut, puis il s'est agi de reprendre la lutte contre la LRU, perdue l'an passé. Malgré les coups de matraques, ça vit encore dans les facs.

Des occupations ont commencé avant les vacances de février, et ont pris une certaine force après. LIEP (sciences-po Lyon), a été bloqué pendant plusieurs semaines, avec repas collectifs, discussions, etc. La grève tient aussi à Lyon 1, tentatives de blocage à l'appui, et même à Lyon 3. A Lyon 2, ce sont les quais qui concentrent les forces cette année, tentant de tirer profit d'une présidence qui hésitera à appeler les flics, car elle a été élue contre l'ancienne équipe explicitement répressive. Le blocage a été voté sur les quais, où la vie s'écoule entre grands repas collectifs, sessions musicales et occupations de nuit. C'est cette expérience qu'on va tenter de dire ici, chose difficile car le présent est en cours et chaque jour modifie la donne. Difficile aussi parce que c'est une expérience collective faite de ressentis divers.

Le vide de la grève

On se fait chier dans cette occup. Ce sentiment est souvent et largement partagé, ça sert à rien de le nier. On essaie donc de comprendre pourquoi ça patine. La situation de départ est assez claire : nous sommes des dizaines, étudiants ou non, de Lyon 2 et d'ailleurs, à trouver dans cette histoire de décret et de LRU une occasion de nous battre contre Sarkozy et son monde. La plupart des grévistes se reconnaîtront dans le « J'en ai rien à foutre de la LRU ». Personne ne discute de la réforme, et on est nombreux à ignorer complètement le décret dont parlent les journalistes, les profs et les gauchistes. On est là pour autre chose : c'est évident qu'un petit décret concernant les enseignants chercheurs ne mobilise pas les milliers d'étudiants en lutte dans ce pays. Si nous nous révoltons, c'est parce qu'on sent qu'en face de nous, un gouvernement est prêt à briser nos vies à coups d'ennui, d'interim et de prison. Ce qui se joue est existentiel : la domination et le non-sens de nos vies dans ces facs et ce monde de merde ne sont plus supportables.

Donc on est là, des dizaines prêt-es à en découdre. Ce qui nous rassemble encore, c'est un dégoût à vomir du gauchisme étudiant. Les façades syndicales nous gavent, qu'elles soient branchées comme ces baltringues de l'UNEF, ou poussiéreuses comme les fossiles sur pattes de la FSE. Non seulement on sait que c'est tous des

traîtres, prêts à enterrer le mouvement pour mieux nous recruter et construire LE Parti, mais surtout, c'est leur mode d'être politique qui nous fait chier. Si on les écoutait, se battre contre ce monde se résumerait à diffuser des milliers de tracts expliquant la réforme à des étudiants qui ne les lisent pas, à élire des délégués pour coordonner du vide, et à défiler dans le carnaval politique avec des drapeaux débiles et des chants de centre aérés un peu politisés. Bref, le militantisme nous emmerde et on emmerde les militants. Sauf qu'à désertier les cadres, on se retrouve dans le vide. Tout reste à inventer, à oser. Et c'est pas évident, on le reconnaît, modestement.

C'est d'autant plus dur quand on est englué dans les formes de vie étudiantes. Le mode d'être étudiant, détaché et désabusé sur tout, peu enclin à se remettre en question pour devenir autre chose. Deux formes de sociabilité nous paralysent particulièrement : le bavardage et la fête. Le bavardage, c'est cette façon de parler beaucoup, de tout et de rien avec un air sérieux, et sans rapport concret avec la réalité, avec ce qu'on fait, parce qu'on fait jamais rien. « Il faudrait que », mais on fait rien pour. Entre le dire et le faire, il y a cette béance immense dans laquelle on laisse tomber nos envies et nos énergies, ce vide dans lequel on s'épuise. La fête étudiante, c'est ce jeu de rôle qui consiste à prendre des postures d'amusement, de celui ou celle qui dit que des conneries, à celui ou celle qui danse, en passant bien sûr par l'éternelle séduction dégueulasse qui donne l'impression de vivre quelque chose. Mais, ce qui est réjouissant, c'est que malgré alcool et bédos, on ne se satisfait pas de cette sociabilité étudiante : elle nous lasse, on sent que la vie et la politique n'y sont pas vraiment engagés.

Les profs ne sont pas pour nous aider dans ce marasme. « Et ils sont où les profs ? », cette question revient souvent sur l'occup, avec une certaine acidité. Ils semblent eux aussi enfermés dans leur mode d'être : faire des cours « hors les murs », ressemble à une façon de rester dans le rôle de prof malgré la grève. Nous on pense qu'avant de faire des choses hors des murs, il faudrait commencer par habiter les murs. Les profs donnent parfois l'impression de ne pas oser stopper réellement le cours de l'université, pour que le deuxième semestre ne commence pas. Du coup, ils pen-

OFF !



sent déjà aux modalités de rattrapage, en mettant des cours en ligne sur le « bureau virtuel », toujours dans notre intérêt, pour éviter de « pénaliser les étudiants ». Mais ce qui nous pénalise, c'est ce système qui nous broie et qu'il s'agit de stopper par tous les moyens. Un morceau de diplôme en deuxième année de socio sauvera-t-il vraiment les centaines d'étudiants destinés à la casse sociale ? Il nous semblerait plus simple et subversif de foutre 15 à toute une cohorte, et de continuer à enrayer l'usine universitaire et sa production de diplômés sans avenir. Mais cette mise en suspension radicale de la normalité, pour lui opposer une autre réalité, faite d'auto-organisation et de solidarité, peu de monde l'ose. Reconnaissons tout de même des tentatives, à Bron par exemple en socio et anthropo, avec des discussions régulières entre profs et étudiants. A la fac Jean Monnet de Saint-Étienne aussi, où une université « solidaire » s'est trouvée mise en place, avec débats et discussions. Des cheminots, des ouvriers de la métallurgie, des salarié-es de la santé ont notamment été invités. Et de façon plus diffuse, personnels techniques, étudiants, profs et secrétaires se mettent à discuter, se rencontrent. Ils et elles commencent à vivre leur coprésence dans cet espace commun qu'est la fac, d'une façon radicalement autre, et incompatible avec l'ignorance ou la domination habituelles. Ces graines rendront peut-être d'autant plus insupportable tout retour à la normalité universitaire, laisseront des envies communes de vivre l'université autrement.

L'enjeu politique est donc plutôt dans ces micro-situations, dans les interactions nouvelles qu'elles permettent. Car « le mouvement », sa visibilité nationale, sa pression sur l'opinion, on y pense peu. On se trouve, un nous se constitue, en résonance avec les luttes qui éclatent ça et là. Voilà le sens réel de ce qui se passe sur les quais,

ce qui persiste et se renforce à l'écart de l'espace public médiatique, en partant de nos propres forces et faiblesses. D'où le fait qu'on est dans ce mouvement sans y être vraiment. D'où un rapport ironique au cirque de la coord qui se tient à Lyon et qui n'intéresse personne. Au moins, ça nous amuse, et nous fait exister ensemble dans ces rires partagés.

S'opposer ensemble

A part le rire, on est un peu obligés de constater que c'est surtout dans l'opposition qu'on existe collectivement. Rapide opposition aux gauchistes bureaucrates, dès le départ du mouvement, contre leurs AG désespérantes qui saoulent tout le monde, avant qu'on ne les abandonne à leurs gesticulations. Opposition aux types de la « Sécurité-Incendie » avec qui on a en fait tissé une forme de complicité. Bien sûr il reste toujours à l'éprouver en situation, en fonction de la façon dont les choses vont tourner. Opposition à la fois drôle et acide face aux gens de l'administration qui tentent d'exercer le peu d'autorité qu'il leur reste. Avec des tensions fortes quand nous sommes trente autour du doyen de la fac de droit, Megrin, qui a participé, avec l'ancien président Journès (lui n'ose pas nous approcher) à l'écriture d'un texte qualifiant les grévistes de « sauvages » et regrettant un « processus de clochardisation de l'occupation ». Cet ennemi assumé nous a aussi fait des fucks et copieusement insultés. Du chahut étudiant contre les figures d'autorité à la révolte physique contre des gens qui nous veulent clairement du mal, il n'y a qu'un pas. Et on avance.

Et on a surtout vécu la confrontation physique face aux anti-bloqueurs, ces connards de sciences éco, de droit et de droite – un peu la meute du doyen. Les grévistes négociateurs voulant pacifier les interactions

■ A la lisière de l'émeute

Le 3 janvier une voiture de flics est la cible de jets de pierres à Vénissieux. Une personne est arrêtée. Deux semaines plus tard, deux équipages de BAC sont attaqués à coup de pierres, au quartier Belleruche de Villefranche. Le 12 février, la police municipale subit un caillassage en règle à la Duchère (jets de pierres et de billes de plomb). Les flics sont obligés de dégager. Des arrestations ont pourtant lieu en fin de journée, une fois les renforts accourus...

Le 7 mars, à Vienne, une soirée loto organisée par les étudiant-es de l'IUT tourne à l'émeute. Ça commence par une embrouille avec les vigiles qui tiennent l'entrée de la salle polyvalente : bousculade, menaces... Les videurs finissent par faire usage de leurs lacrymos et appellent les flics. L'équipage de police qui débarque quelques minutes plus tard se fait alors tomber dessus par une trentaine d'énervés : sous les coups, les deks sont contraints de se réfugier dans une cage d'escalier. Des CRS débarquent pour dégager leurs collègues et occuper le terrain. Malgré la présence policière une voiture garée à proximité sera incendiée quelques heures plus tard.

■ En lutte

Grève au pôle emploi, grève à l'hôpital Edouard Herriot (pendant plus d'un mois), grève à la clinique du Tonkin contre la suppression annoncée des primes, grèves dans les facs depuis la fin janvier, grèves chez les hôtesses d'accueil d'ISS pour protester contre les mesures disciplinaires frappant justement des grévistes... Grève et manifestation chez Manitowok (fabriquant de grues qui fait des profits mais compte quand même solder 350 emplois). Débrayages aux 3 Suisses. Manifestations de soutien aux luttes en cours dans les Antilles. Grève aux Prud'hommes, pour protester contre une réduction des indemnités pour les juges du collège salarié (une réduction qui a l'intérêt, par temps de crise, de limiter les possibilités de recours des salariés licenciés). Occupation d'une banque par des ouvriers de l'usine Précitum, qui ne peut plus régler ses factures, faute de liquidité

Grèves et mouvements de révolte dans l'éducation. Du 5 au 7 janvier, des incidents se répètent devant le lycée des métiers du bâtiment à Bron : poubelles incendiées, projectiles lancés en direction du bahut, sur des bus et des véhicules de police... 7 lycéens sont interpellés au fil des jours. Le 8 janvier une manif part en sauvage en direction de la gare Part Dieu. Le cortège est encerclé, dans la bousculade 7 jeunes se font encore arrêter. Blocage du bahut Martinière dans le 8^{ème}, une semaine plus tard. La veille deux jeunes avaient été interpellés suite à des incidents devant le collège Elsa Triolet à Vénissieux. Le 17 janvier 6000 personnes manifestent « pour l'éducation » : 200 lycéens s'extraitent du parcours balisé pour aller bloquer la gare Perrache. Une quarantaine de trains sont mis en retard, soixante personnes se font serrer et contrôler. La SNCF a porté plainte. Le 28 janvier : blocage au lycée Saint Ex ; les flics interviennent pour dégager l'entrée et quatre lycéens sont interpellés. Dès le lendemain des profs et des parents lancent une pétition pour dénoncer la « criminalisation et la répression » du mouvement. Début mars l'université Lyon 2 des quais est bloquée et occupée. Le 9, une manifestation de deux cent personnes contre le forum Biovision, qui accueille la ministre Péresse, se fait charger par les flics. Deux personnes sont sérieusement blessées par les coups de matraque et les tirs de flash ball. Il y a trois arrêtés.

avec l'ennemi ont souvent été les premiers à prendre des coups de la part des Sarkozistes assumés. Belle ironie. En tout cas, il faut bien voir que c'est la France de droite qui nous a clashés au départ, et pas « les fafs », comme on a pu le dire un peu vite. Rien ne sert d'invoquer le fascisme quand il s'agit de simples étudiants bourges, habillés en bourges, nous méprisant de leur posture de dominant. Voilà la figure ennemie, au-delà du prétexte de la LRU. On s'oppose fondamentalement à ce qu'ils sont, à leur appartenance à cette France du fric et des flics. La haine contre les porcs en poloroze-col-relevé est d'ailleurs largement réciproque, car c'est un rapport politique qui nous oppose. Quand ils nous traitent de racailles, ils rappellent sincèrement qu'ils voudraient nous voir morts ou en prison. C'est exactement contre ces positions dominantes qu'on se bat, contre les humiliations qu'ils ont pratiqué sur nous, à l'école et dans les rues friquées, contre leur mépris actuel, et contre la violence qu'ils exerceront quand ils seront les avocats de cette France à brûler. C'est bien les connards du Master 1 Finance qui nous feront trimer en intérim, et les stagiaires en ressources humaines qui licencient nos parents en prétextant la crise. On a déjà des comptes à régler. Pas besoin de discuter : ça se sent, les regards, leurs insultes...

Grève dure à Caterpillar

Lundi 2 mars, la direction entame des négociations avec les représentants syndicaux des salariés de l'usine iséroise. Principal enjeu : le montant des indemnités de départ pour les 700 ouvriers qui devront quitter la boîte dans le cadre d'un plan social annoncé. 700 postes qui sautent pour une usine comptant 2000 employés ; et avec un chômage partiel qui court depuis plusieurs mois... Certains ouvriers ont pour 1000 euros de crédit alors que leur salaire a été ramené à 1034 euros, crise oblige. Beaucoup sont proches de la noyade pure et simple. En tout cas, toutes les personnes présentes au piquet ont la rage. Et une certaine forme de lucidité : ce qu'ils veulent c'est gratter un maximum de thunes et basta.

Dès quatre heures du mat', plusieurs centaines de grévistes bloquent les accès du site grenoblois avec des barricades de pneus enflammés. Un sapin et une partie du mur d'enceinte finiront d'ailleurs par cramer aussi. L'huissière venue constater s'il y a ou non « délit d'entrave » ramasse des bordées d'injures et quelques pommes pourries. Les employé-es qui se font accueillir par l'équipe de direction à l'entrée prendront en prime des volées de pétards. En fonction des propositions (dérisoires) des élus du CE, le parking de l'usine est envahi à plusieurs reprises. Pour mettre la pression. Un des portails est proprement démonté par des cégétistes cagoulés ; les lettres de l'enseigne Cater arrachées. Au cours de l'après midi un fumi est tiré à travers les vitres de la salle des négociations. Les flics, sur les dents, iront arrêter une militante suspectée d'être liée à ces débordements, en plein dans une manif anti jeux olympiques, plus d'une semaine plus tard. Sous la pression des syndicats elle sortira

On peut regretter que peu de grévistes ressentent l'enjeu politique de ces tensions, que le combat entre ces mondes ne soit pas assumé, à tel point que c'est les sarkozistes qui tapent les premiers dans une fac en grève. Mais on peut aussi repenser à ces moments forts où nous avons fait corps pour les chasser de la fac, à ces moments où nous avons ressenti une solidarité en acte - et se dire que c'est un début. En plus de la droite actuelle, on a aussi eu affaire aux vrais fachos (Identitaires, etc.), qui ont rejoint l'UNI, pour assumer des saluts nazi en pleine AG et rôder agressivement autour de la fac, histoire de coller leurs déchets. Face à ces deux sortes d'ennemis, il faut éviter de tomber dans le folklore d'une guéguerre entre gauchistes et fascistes, car ce dont il s'agit est bien plus puissant, politique. Il faut prendre acte de ces haines, sans se scandaliser, et tenir le rapport de force, pour ne pas se laisser débloquent, pour ne jamais se laisser marcher dessus. Sinon, on n'est rien.

Mais l'opposition la plus évidente est celle qui nous réunit contre les flics. Dans les manifs, sauvages ou non, l'hostilité est perceptible face aux bakeux (on a pu en compter une trentaine !). Le slogan « Flics, porcs, assassins ! » est massivement repris et hurlé à la face des condés, entre les jambes desquels explosent des pétards.



sans poursuite, mais après une perquisition tout de même.

La grève aura duré plus d'un mois. Elle a été l'occasion de rencontres entre les travailleurs et des collectifs politiques (groupe d'étudiant-es en lutte, dont une manif a fini sur le site, collectifs de squatteur-euses venus en voisins), investis notamment dans une cantine qui tournait quotidiennement sur les piquets. Les jeunes de Cater, notamment, exprimaient une révolte à la fois lucide et sans concession : contre l'usine, ses petits chefs et ses patrons, contre ce monde d'exploitation en général. Tout le monde faisait cause commune, au point que les RG venus avertir les syndiqués de la présence « d'anarchistes infiltrés » se sont faits répondre : « nous on a pas besoin des jeunes pour foutre le bordel, et en plus on les trouve sympathiques ».

Ces derniers temps, la plupart des grévistes ont repris le travail : les longues semaines de grève s'ajoutant aux périodes de chômage partiel, ont fini par contraindre à retourner au chagrin... Mais le 19 mars sera sans doute l'occasion d'une reprise des hostilités. A Cater comme ailleurs.

L'événement de Biovision, le déchaînement de violence par les chiens de la République contre les manifestants a fait exploser cette tension. A se faire courser par la BAC on a été choqué-es, remué-es, mais nous avons su faire corps le soir devant leur saloperie de commissariat place Bahadourian, le lendemain encore, inlassablement, et le surlendemain au tribunal. Des centaines d'euros ont très vite été récoltés, un suivi de l'affaire heure par heure tenait tout le monde au courant... Non plus « en soutien », mais parce que c'est nous qu'ils ont attaqué, et c'est nous qui réagissons.

Ainsi, ces événements nous redisent que c'est lorsqu'on tape sur un corps qu'il résonne, qu'il révèle sa relative cohérence et les liens qui le constituent. Mais la résonance ne peut se contenter d'être réactive : nous devons l'affirmer dans l'action, activer nous mêmes ces liens forts en nous organisant, pour prendre l'initiative.

L'inattendu et la force des rencontres

Ce qui caractérise aussi ce mouvement, c'est l'inattendu, voire l'inespéré. Il y eu ainsi une certaine surprise lors du premier vote du blocage sur les quais, accepté massivement. Et il y avait du monde dans l'AG de lutte programmée à la suite, un élan vite retombé dans les discours sur « l'irréprochabilité » du blocage, qui fut bêtement décidé « ouvert », c'est-à-dire ouvert aux fans de Sarkozy. C'est encore la surprise quand plus de 600 personnes se positionnent pour le blocage à l'AG litigieuse du 10 mars. Autre signe du potentiel, on a fait quelques petites manifs sauvages et rapides, et on l'a dit, il y avait du monde devant le tribunal pour soutenir les inculpés de Biovision. En gros, avec ce mouvement, « on ne sait jamais. » Aussi flasque et chiant soit-il, il accouche parfois de belles énergies. C'est de là qu'on partira.

Et puis au delà de ces inattendus réjouissants, plusieurs initiatives positives ont vu le jour. Citons entre autres, les caisses de solidarité que des profs ont mises en place à Lyon 2, Lyon 1 ou Saint Etienne, et qui devraient permettre à la fois aux personnels de poursuivre la grève malgré la pression financière et à la fois de soutenir les inculpés de la lutte en cours. Reste à espérer que cette caisse se pérennise après le mouvement, comme forme élémentaire de solidarité nourrissant la résistance.

On retient aussi les quelques bonnes « discussions sur l'occupation », des temps de palabres sincères, quand 30 personnes discutent vraiment de leurs envies. On s'est aussi sentis ensemble dans un moment d'écriture collective, une nuit d'occup, qui a donné le tract « Allons-y ! », court mais vivant. Les ateliers graff-banderoles, dont les trouvailles telles que « A Athènes, la peur a changé de camp », « Free Palestine », et surtout « Flics, porcs, assassins ! » ont valu quelques ennuis policiers à des camarades... Dans le genre d'initiatives lancées spontanément par deux ou trois personnes, et qui agrègent vite du monde, il y a eu cet atelier d'auto-défense dans

MOUVEMENT LYCÉEN

le hall du 4 bis. On en parlait depuis une semaine, on l'a fait, simplement. Et cette fois ce sont les corps qui sont vraiment engagés dans un rapport de confiance partagée, où il ne s'agit pas d'être le ou la plus fort-e, mais de progresser ensemble. Des tentatives sont aussi en cours pour exister autrement en manif que sur le mode passif et niais. Les nuits dans les amphis à dormir peu, mal, mais ensemble sont aussi des moments forts qui font les complicités qu'on retrouve dans les regards fatigués du matin. Et puis il y a tous les repas collectifs, la musique, les foot improvisés ; toute une façon d'être à la fac autrement, si agréable quand le soleil est au rendez-vous, même si on retombe vite dans la « rouille étudiante ».

Donc tout n'est quand même pas morose dans ce mouvement. Et surtout, il y a ce processus qui s'accomplit en nous, sans qu'on s'en rende compte. A force de passer du temps ensemble, même à s'emmerder, à force de vivre hors du temps étudiant rythmé par les trams bondés et les cours qui endorment, on risque de s'habituer. Car cette vie collective et libérée, elle nous plaît. On apprend à trouver chaque midi un plan pour bouffer ensemble. Dans quel appart' on peut dormir à plein ? Chaque soir on se pose ensemble la question qui tue : « Demain, on fait quoi ? » Et chaque jour on revient, pour rien, pour être ensemble. Voir ces têtes amies chaque jour depuis trois semaines, voilà ce qui nous fait plaisir. Ensemble, on est mieux. Et on s'en fout que ça paraisse con ou niais à ceux qui sont restés devant la télé et ne sortent de leur appart que pour voter en AG (pour ou contre, c'est pareil). Et on crache à la gueule des vieux déchets qui disent « Nous aussi, on a été jeunes... », parce qu'ils n'ont jamais cessé d'être cons. Dans cette drôle d'occup, c'est peut-être une sortie de l'individualisme étudiant qui se joue, et une forme de communisme élémentaire qui s'installe au sein de chaque bande qui arrive et part ensemble, qui est contente de voir chaque jour que les autres groupes sont encore là, comme liés par un serment secret. C'est certainement pas contre le décret LRU ou pour les AG qu'on revient : c'est pour nous.

La force de ce mouvement on l'éprouvera sans doute dans l'après, dans le refus de se résigner au retour à la normale, dans les manières de le conjurer. Une fois de plus, ce moment collectif a été l'occasion de rencontres fortes, de partages d'envies communes. Or c'est seulement en restant à plusieurs qu'on peut contrer les formes de déprime post-mouvement. Donc pour sortir renforcé-es de cette dynamique, et en fait ne jamais en sortir, il nous faut éprouver notre communauté, en stabilisant les bandes, en discutant sérieusement pour nous mettre au clair politiquement, en nous coordonnant entre groupes, par exemple pour bouger ensemble, en manif ou ailleurs. C'est comme ça qu'on pourra se constituer réellement en menace pour l'ordre normal de la domination ; quand se construit en notre sein quelque chose d'irréparable, d'irréprimable à coups de tonfa : une force politique. ■



Printemps 2008. Les manifestations lycéennes sont plus ou moins envahies par la FIDL et l'UNL, syndicats bureaucrates lycéens issus du PS. Autocollants, drapeaux, services d'ordre, chants de foot rapidement remixés sont le quotidien des manif. A l'apogée de la mobilisation (mai), la FIDL négocie avec Darcos (surprise !) et décrète la fin du mouvement au nom des lycéen-ne-s afin de se concentrer sur les révisions du bac. A Lyon, quelques minutes après l'annonce de la FIDL, les lycéen-ne-s improvisent un rendez-vous place Carnot pour ensuite aller bloquer la gare de Perrache. Enfin débarrassé des SO, la manifestation qui suit est sauvage. Septembre 2008. Des lycéen-ne-s rencontré-e-s aux manif du printemps dernier se réunissent et décident de s'organiser eux-mêmes en s'émancipant des syndicats. Et voilà qu'ils créent la vraie, la seule Coordination Lycéenne Lyonnaise (connue secrètement sous l'abréviation CoLyLy). Elle fonctionne sans adhésion et ne prétend aucunement être une instance représentative. Chaque lycéen-ne peut y participer à la seule condition qu'il ne parle qu'en son nom propre (des gars de l'UNL ayant tenté de se ramener aux réunions, autocollants sur le torse). Les décisions (appels, tracts et plein d'autres choses) se prennent au consensus ; votes, tours et temps de parole sont bannis des réunions, (système certes facilité par le nombre restreint de participants). Très vite, les contestations ne sont plus cantonnées aux réformes du lycée, mais s'élargissent au sécuritaire, aux expulsions de sans-pap, à la LRU ou à la suppressions des Rased, et plus généralement à tout le système actuel (ensuite les avis divergent...). On sort du cadre des revendications, et parallèlement on sort du cadre des manif plan-plan. En effet, les lycéen-ne-s commencent à refuser les longues mar-

ches syndicales au rythme (lent...lent...leeent) de slogans démotivants. On se pose la question d'une autre forme de lutte : des flics dans les manif, certes il y en a, mais il vaut mieux que ce soit eux qui soient contraints de nous suivre que le contraire ; la CoLyLy ne déclarera donc jamais une manifestation (et ça permet même de bloquer à 30 les quais du Rhône pendant plus d'une demi-heure). Les blocages des lycées deviennent systématiques les jours de manif, les appels aux blocus passent en général par des chaînes de textos qui permettent de diffuser les infos très rapidement à un maximum de lycéen-ne-s ; le nombre de bahuts bloqués est généralement proportionnel au nombre de lycéen-ne-s et à la motivation qui s'emparent des rues. Ainsi le 18 décembre, le message de soutien des lycéen-ne-s grecques - présent dans le tract d'appel à la manif - est sur toutes les lèvres ou presque, c'est une trentaine de blocus à Lyon, affrontements dans le feu et la joie sont au rendez vous. S'ensuit, évidemment, la répression par la flicaille, 38 arrestations, de la taule pour Samir, encore d'autres arrestations le 8 janvier lors d'une manif sauvage où les flics se sont à nouveau faits caillasser. Le 17 janvier les rails de Perrache sont pris d'assaut (the come back), les flics réussissent à encercler une partie du cortège et c'est fichage vidéo un par un, pour tout le monde ! Des liens se tissent entre manifestant-e-s, la solidarité grandit. Aujourd'hui, la BAC fait des siennes, les lycéen-ne-s sont moins nombreu-x/ses dans le mouvement étudiant, mais la rage de décembre est encore dans les mémoires, et peut-être que...

La CoLyLy surfe sur la toile :

<http://coordination-lyceenne-lyonnaise.over-blog.com/>

coord-lyceenne-lyonnaise@riseup.net

La guerre c'est la paix

A propos de la multiplication des contrôles routiers par des gendarmes en civil, le capitaine Gallier précise : « on continue les patrouilles mais là il s'agit de faire des frappes chirurgicales, de cibler les délinquants d'habitude qui grillent les feux et ne respectent que trop rarement les stops, refusent la priorité aux piétons. Nous voulons créer une sorte de climat d'insécurité chez l'usager ».

■ Derrière les murs

Le 31 décembre, un prisonnier fête la nouvelle année en mettant le feu à sa cellule de l'EPM de Meyzieu. Pas grand monde pour voir la petite lumière, coincée entre l'autoroute et le Mathiolan. C'est le principe de toutes ces nouvelles taules, construites à la périphérie, au fond de zones plus ou moins industrielles... C'était prévu de longue date dans le projet des Confluences : prisonniers, hors des villes ! Direction les nouvelles taules ultra modernes de l'autre côté du périph, et tant pis si les familles se trouvent en rade pour les visites, tant pis pour les parloirs sauvages qui pouvaient encore s'improviser autour de Saint Paul et Saint Joseph.

Le 19 janvier, le nouveau centre de détention de Roanne (600 places en théorie) est inauguré. La prison pourra accueillir « à temps » son lot de condamné-es, malgré la mort d'un maçon en mars 2007, et l'incendie de deux des grues du chantier au printemps de la même année. Début février la prison pour femme de Montluc a fermé ses portes. Les détenues ont été transférées du côté de Roanne et Saint Etienne, en attendant l'ouverture des prisons de Corbas (au printemps) et Bourg en Bresse (janvier 2010). Chaque fois c'est le groupe Eiffage qui fait son beurre sur cette véritable industrie de l'enfermement. A Corbas des lits superposés ont déjà été installés pour faire passer la capacité de 690 à plus de 900 places.

Une mauvaise blague : fin février le ministère de la justice a déposé une demande de permis de démolir pour les prisons de Perrache.

■ Pas de justice, pas de paix

Au tribunal c'est toujours la valse des comparutions immédiates : des histoires de conduites sans permis, de délits de fuite ou d'outrages et rébellion qui se payent en mois fermes derrière les barreaux. Des braquages, parfois sans violence sur les personnes, qui valent des années derrière les murs : 6 ans, 8 ans fermes... Deux ans fermes pour une tentative d'extorsion (un paquet de clothes et un Mp3 taxés à la sauvette). Un an pour avoir piqué le sac d'un flic qui rentrait chez lui dans le métro (après lui avoir balancé une giflette). 6 jours de prison pour un type qui mangeait dans des restos sans payer : « parce que la bouffe est quand même meilleure ici que dans les assos caritatives ». Et les sans papiers qui ramassent trois mois par ci, deux mois par là parce qu'ils refusent de donner leur identité (ce qui serait synonyme de retour forcé vers des zones de guerre et de misère).

MANIFS GAZA : ENTRE

Les manifestations en soutien aux Palestiniens agressés et massacrés par l'Etat d'Israël à Gaza ont déclenché une irruption inédite des Arabes et des musulmans dans la rue. Les bons français s'offusquent de la mise en avant, dans certains cortèges, de l'identité arabe, musulmane.

CETTE IRRUPTION AVAIT commencé à l'été 2006 pendant et après la guerre menée par Israël au Liban. Face à un tel internationalisme réel et affectif, les « internationalistes » théoriques sont mal à l'aise. Ils voudraient des Palestiniens athées, de même qu'ils voudraient des Arabes de France laïcs et communistes ou libertaires, « dans leur propre intérêt ». L'emploi de la langue arabe dans les slogans agresse. Les photos de corps d'enfants ensanglantés sont jugées obscènes. Parce qu'en France, on s'exprime en français, et on sait se tenir. En France, on ne gémit pas dans la rue madame. Et puis l'arabe, on ne le comprend pas ; il y est sans doute question de Dieu, de sang, de vengeance... Certains manifestants, même, prient devant une ligne de flics méprisants. Des centaines de musulmans sont massacrés, et d'autres se recueillent publiquement dans des pays qui stigmatisent leur foi. Quoi de plus logique ? Seuls les individualistes dévitalisés par la barbarie occidentale ne ressentent pas ces évidences.

Le Hamas est aussi accusé de « desservir » la cause palestinienne. Toujours cette prétention progressiste à juger les mouvements de résistance anticoloniale et de libération nationale, à leur enseigner les bonnes manières politiques. Ceux qui prétendent tout savoir n'ont qu'à mener leur guerre ici contre l'ennemi local, voilà qui soutiendrait réellement la Palestine. Mais ils ne vivent la politique que dans le fantasme, rarement dans le réel. Imperturbables, ils continuent donc de se faire mouser dans un soutien naïf aux « bons palestiniens ». Sûrs de leur bon droit à faire le tri.

Tout ce malaise qui se dit *politique* (en invoquant antisémitisme, sexisme, islamisme et terrorisme) relève en fait plus directement d'une gêne *physique* : la tenue, la langue, la pilosité – autant d'agressions dans l'espace de « la gauche française ». C'est tout un rapport politique au corps qui est ici mis en question. La belle politique française des droits de l'homme héritée des Lumières, basée sur la « conscience » et l'esprit rationnel est physiquement heurtée par le surgissement dans l'espace public de ces corps mates, criant, pleurant, et prêts à se battre : à briser la politique spectaculaire dans une puissante imposition du réel. La méfiance à l'égard de ces manifs, est du même ordre que le déni politique des émeutes en 2005. Elle se compose de deux choses : une part de vieux racisme colonial, et une part de refus de tout ce qui engage le corps dans la politique. Qu'ils soient marins pêcheurs ou banlieusards, dès lors qu'ils se battent physiquement (particulièrement contre la police), la gauche civilisée ne peut être que choquée par ces archaïsmes violents. Pourtant, notre avenir est là, dans une résistance physique contre la politique normalisatrice, qui tranquillement nous tue, dans un transfo ou au mitard. Lors de ces manifs-Gaza, comme à chaque débordement, la bonne gauche dégueulasse perd son monopole sur la politique. Tant mieux, car voilà qui ouvre des possibilités, dont personne ne peut anticiper la force, et c'est pourquoi elles sont craintes.

Conscients de cette effraction, des organisateurs arabes eux-mêmes ont appelé à ne pas scander de slogans en arabe et ont mis en place un service d'ordre contre les éventuels « débordements » des mani-



PATTE BLANCHE ET COUP DE GRIFFE

festants. L'argument est simple : « nous allons leur prouver qu'on peut faire des manifestations sans violence », pour mieux retomber dans les formes pacifiées. Certains évoquent même tragiquement de futures listes électorales... Ce qui se joue là est bien la neutralisation de puissants affects de révolte par leur intégration dans l'espace politique français.

Mais cette intégration est loin d'être acquise et en attendant, dans les centres-villes bourgeois et commerçants, ces manifestations, aussi contrôlées soient-elles, ont fait effraction ; elles ont fait violence à la société française, à la nation française. Cette entaille portée au cœur de *la France*, et donc de toute personne qui a le malheur de se sentir encore *Français*, est précieuse : elle contribue à éclater l'illusion d'un « tous ensemble », en rétablissant des lignes de failles qui font le partage entre dominants et dominés. Le contrat social est rompu : la politique peut commencer.

Et il y a des retournements tristement ironiques : quand des organisateurs du service d'ordre mentionnés plus haut, en dépit de leurs visées intégrationnistes et répressives, se trouvent traités par des flics *comme des Arabes*. C'est le cas lorsqu'ils se font agresser et menotter par les gendarmes à Charbonnière, devant une réunion du CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France, institution à la botte de l'armée israélienne et qui nie par sa préférence hégémonique l'existence des Juifs français opposés à la politique d'Israël).

Enfin, beaucoup de *Français* ont tout simplement été étonnés de la forte proportion de basanés dans les cortèges. L'oppression colonialiste israélienne dure depuis soixante ans. Depuis 2001, quatre « guerres préventives » ont été menées (ou sont toujours en cours) par les forces armées américaines et israéliennes, au nom de la lutte contre l'islamisme : en Afghanistan, en Irak, au Liban et en Palestine. En France et dans les pays dits occidentaux, cette propagande guerrière antimusulmane est relayée par les surenchères islamophobes des médias et de la classe politique, à chaque fois unanime sur ce point. Une union sacrée apparaît à chaque fois, quand de prétendus terroristes se font rafler ou quand des jeunes filles voilées sont brutalement virées des écoles. Le musulman est devenu une figure de l'ennemi, extérieur et intérieur. En France, cette tension prend une puissance propre compte tenu du passif colonial, de la guerre d'Algérie particulièrement. Le racisme de base est bien sûr intrinsèquement lié à un rapport de classe : les immigré-es en provenance des anciennes colonies, et leurs enfants, font office de main d'œuvre corvéable pour les tafs de merde dans l'industrie, le bâtiment. Et finissent facilement au chômage quand ces secteurs dégraissent. Alors fatalement les Arabes, comme fraction spécifique des pauvres et des exploité-es, sont

surreprésenté-es dans les quartiers populaires, dans les prisons. Ils sont inquiétants car ils appartiennent majoritairement à la plèbe, la potentialité la plus dangereuse de ce pays. Dans ce contexte, la participation d'Arabes et de musulmans à des manifestations en réplique à une opération meurtrière de la guerre civile mondiale est une évidence. L'identification est immédiate : Nous sommes tous des Palestiniens.

Car la Palestine apparaît bien comme la forme exacerbée de ce qui se joue un peu partout dans le monde et notamment dans les confins des villes occidentales. Nos ennemis parlent d'« intifada des banlieues ». Ils ne croient pas si bien dire : ce mot qu'ils vomissent fait honneur à la révolte ainsi qualifiée. Colonisation, humiliation, massacres systématiques là-bas. Harcèlement par les flics, stigmatisation et répression des révoltes ici. Les humiliants check-points policiers subis à Vénissieux en plein ramadan rendent la guerre sociale mondiale explicite, sauf pour les citoyens blêmes



des centres-villes. La communauté d'expérience oppressive fait de la Palestine un enjeu politique central, ici et maintenant. Ce n'est pas une « importation du conflit », mais le même conflit : celui de la plèbe qui se soulève contre les puissants. En face, ils l'ont compris et collaborent pour nous mater : les outils et techniques anti-insurrectionnelles appliquées contre les Palestiniens sont et seront utilisés contre nous. C'est bien de cette « politique globale de sécurité » dont ils vont causer à Strasbourg, quand la France rejoindra explicitement l'OTAN, contre nous tous.

Cette plèbe qui monte n'est évidemment pas composée que d'Arabes et tous les musulmans n'en sont pas. Toute personne sentant vibrer dans son corps la rage contre



ce monde et cette France qui nous brisent est directement attaquée quand l'islamophobie progresse. Dès lors il n'y plus ni arabes ni blancs, plus de sujets assignés à des identités et par là potentiellement ré-assimilables, re-capturables, mais que des ennemis de l'ordre. ■

Mi février une dizaine de lycéens du LEP François Guénant ont été auditionnés par des gendarmes d'Ecully ; une professeur du bahut avait en effet porté plainte dans les jours qui ont précédé pour un « jet de crayon ». Le 25 février 5 mineurs âgés de 14 à 16 ans se font chopper pour avoir cramé 18 voitures et une dizaine de bacs poubelles aux Minguettes, entre novembre et janvier. Les flics ont mis tous les moyens pour les serrer : surveillance rapprochée, enquête de voisinage, exploitation des images de vidéo surveillance... et un témoignage sous X. Comme à Villiers-le-Bel ou pour les enquêtes anti terroristes. Une balance dont l'identité est censée ne jamais être dévoilée.

■ Big Brother

29 nouvelles caméras doivent être installées dans le quartier de la Part Dieu d'ici la fin du premier semestre 2009. Ces globes, dont la mise en service aura coûté quelques 500 000 euros, s'ajoutent aux 32 caméras déjà existantes dans le 3ème arrondissement (entre les berges du Rhône, le quartier de la place du pont et celui de la place Voltaire). Les futures zones sous contrôle sont : le boulevard Déruelle (6 caméras), le boulevard Vivier-Merle (7), le parvis de la Part-Dieu (2), la rue Villette (3), la place de Francfort (2), l'entrée de la bibliothèque (1), l'esplanade de la Part-Dieu (1), le parvis de l'auditorium (2).

■ Bandit manchot

Grâce aux caisses automatiques du système Cash Guard (on met les sous dedans et la machine blindée rend la monnaie, sans que personne n'ait à intervenir), deux boulangeries de l'agglomération ont vu leurs recettes hebdomadaires augmenter de 100 à 200 euros. Ces sales machines, qu'on cherche à imposer sous le signe impératif de l'hygiène et de la sécurité, permettent au moins de prendre la mesure des actions de réappropriation menées quotidiennement par les caissiers et caissières de ce genre de boutique. Chapeau.

VÉNISSIEUX, NOUVELLES

Les faits divers ce sont des petites histoires, des embrouilles du bas de la rue. Mais à les suivre dans la durée, il arrive que la perspective s'élargisse : c'est tout le paysage de l'oppression ordinaire qui se dessine alors. La série des humiliations, la violence des flics, le mépris des juges et des procs, la violence de la taule. L'injustice qui pèse comme une pierre. En face, il nous reste l'entraide, les solidarités et les amitiés têtues, opaques. Les résistances et la rage. Tous ces attachements, tous ces gestes d'amitié ou de défi, qui peuplent réellement la forêt de ciment.

Acte 1. Coup de pression.

AL'AUTOMNE 2007, COMME souvent pendant le mois de ramadan, on pouvait croiser aux Minguettes de nombreux groupes d'habitants, bavardant avant ou après la rupture du jeûne. Et également de nombreux équipages de police. A croire qu'ils cherchaient à marquer leur territoire, comme en novembre-décembre 2005 ou lors de l'élection de Sarkozy. Alors ils tournent en force, réactivant les bonnes vieilles techniques coloniales : quadrillage et check point. Les camionnettes de CRS et les voitures sérigraphiées en bleu blanc rouge roulent au ralenti. Les flics testent du regard, provoquent parfois verbalement ou par gestes. S'ajoutent les petites humiliations bien vicieuses, les petites vexations gratuites : contrôles d'identité à répétition, les téléphones portables qui finissent sous le talon d'un agent, les clés de scooters cassées ou jetées au loin...

Lors d'une de ces soirées sous tension, H., à peine 19 ans, croise un véhicule de police en bas de sa rue, au sortir d'une résidence clôturée. Il crache une insulte, leur dit de dégager. Les flics sortent immédiatement et procèdent à son interpellation. Plusieurs habitants tentent de s'interposer mais le jeune homme est embarqué ; des gens s'atroupent et quelques pierres volent, cabossant légèrement la voiture. Assez vite tous les flics du coin sont sur les dents. A force de tourner ils finissent par attraper un autre jeune, Y., aperçu sur les lieux du premier incident. Nouvel attroupement, nouvelles tentatives pour le libérer, sans succès.

Acte 2. Au bal de l'arbitraire.

Classiquement, les deux arrêtés seront présentés devant un juge quelques jours plus tard, dans le cadre d'une comparution immédiate. Le chef d'inculpation s'avère par contre assez délirant : délit d'embuscade. Non pas le classique « outrage et rébellion », qui peut vous tomber dessus si vous avez le malheur de dire ce que vous pensez d'un fonctionnaire de police, ou si vous le regardez de travers... On parle d'embuscade : un délit bricolé sur mesure pour frapper les esprits et forcer un semblant de retour à l'ordre après la série de guet-apens contre la police de l'année 2006, notamment en région parisienne (aux Tarterêts, aux Mureaux, etc.) ; un délit qui serait constitué dans le cas de Y. et H. parce que, au



dire des policiers, « les pierres étaient déjà là ». Comme pour les champs de cailloux en Palestine ou en Grèce, les pierres ont toujours été là. Eternelles comme la révolte.

Parler d'embuscade, pour les flics, ça permet aussi de se faire mousser, d'assurer le coup quand il s'agit de se faire verser des dommages et intérêts de tous ordres. A cause du choc psychologique, « parce qu'une pierre m'a frôlé », pour un bracelet ou une gourmette, « un bijou à forte valeur sentimentale » perdu évidemment au cours de l'interpellation (un coup maintenant classique, que les flics ont déjà tenté pour d'autres affaires, notamment à Vaulx).

Ce simple qualificatif d'embuscade, par la magie dont se chargent les mots quand ils sortent de la bouche d'un homme de loi, ça peut vous valoir des années de prison. Intelligemment, les deux jeunes refusent la comparution immédiate et demandent un délai pour préparer leurs défenses. Le juge, compte tenu du pedigree (jeunes, arabes, habitants d'un quartier populaire), n'hésite pas trop et les colle en prison en attendant la prochaine audience.

Pendant ce temps, au quartier, la solidarité s'organise : les amis passent pour soutenir la famille, du fric est mis en commun pour payer un avocat qui tiendra mieux la route que les commis d'office. A l'occasion la caisse de solidarité [cf. encadré] pourra

aider aussi. Donc on trouve un ténor du barreau, un qui prend cher mais qui mange à la même table que les juges et les procureurs. Il plaide bien, et Y. et H. écopent « seulement » d'un mois ferme, soit la durée de leur détention préventive. Ils sortent le jour même.

Vu que le parquet avait requis deux ans, le verdict laisse entendre que la version policière ne tenait pas si bien que ça. Une simple relaxe aurait bien sûr fait un peu désordre : les jeunes ont déjà tiré un peu de taule, et il ne faut pas trop vexer les policiers dont le travail est évidemment indispensable à « l'action de la justice » (c'est bien pour ça qu'ils sont assermentés, qu'ils peuvent tuer des gamins et s'en sortir avec du sursis ou pas grand chose et que leur parole l'emporte quasi systématiquement au tribunal). Pour les flics et le procureur, un mois c'est même trop léger : alors le parquet fait appel. On pourrait objecter que la qualification en embuscade de l'embrouille initiale relève surtout d'un bidouillage policier. Mais justement, il s'agit de lui donner force de réalité. En appliquant par exemple les peines qui vont avec. Un peu comme des sales gosses prêts à tout pour faire exister leur mensonge ; et à la fois parce que tout ce petit monde peut se le permettre : en face c'est de la racaille et tant pis pour les deux minots aspirés dans la machinerie judiciaire.

DES TERRITOIRES OCCUPÉS

Acte 3. « Il faut défendre la société »

Longtemps la cour d'appel de Lyon a été présidée par un genre de célébrité locale : Grégoire Finidori. Fils de flic, célèbre pour avoir relaxé le policier responsable de la mort d'un jeune de Vaulx-en-Velin, au début des années 90, et plus généralement pour casser, à coups de lourdes peines, la tête de tous ceux et toutes celles qui se présentent sans uniforme devant lui. Ce sinistre personnage a fini par être muté ailleurs, mais l'esprit reste. La réputation de cette cour est telle à Lyon que la plupart des avocats du barreau s'inquiètent quand leurs clients ne sont pas assez lourdement condamnés : si le parquet fait appel, l'aggravation de la peine est quasi automatique.

L'appel, pour H. et Y., intervient à l'hiver 2008. Leur peine de prison a été assortie d'une obligation de travail. Il y a des vérités qui sortent facilement au tribunal : on y dit bien, par exemple, comment tous ces boulots merdiques d'intérimaires, à se casser le dos et le moral, ont d'abord une fonction disciplinaire ; les pauvres sont sensés se tenir tranquilles quand ils courent de missions en missions, ou quand elles usent leur vie sur les chaînes de montage. Seulement voilà c'est la crise. L'intérim ? Y en a plus, ou si peu. Les juges de la cour d'appel ont de quoi faire les gros yeux. Et puis après c'est le festival, ça en rajoute sur les « zones de non droit », sur les « caïds »... avant le coup de grâce, un grand classique de toutes les plaidoiries des procs et des avocats généraux : « il faut bien que la société se défende contre ces sauvages, cette racaille qui la menace ». Alors le couperet tombe : ça sera deux ans. Fermes. Pour un sale montage policier. « Il faut défendre la société » donc il faut saccager la vie de deux familles : leur enlever



le sommeil, les temps partagés, séparer les parents des enfants, les frères et les sœurs, arracher les amis aux amis... La malédiction est prononcée : avec une telle peine sur le casier, les flics seront toujours après eux, ça tombera toujours plus lourd à chaque passage devant le juge. Avec toute la pesanteur de la Société. La vraie raison est claire pour tout le monde : il faut sauvegarder la courroie de transmission police/justice, et leur mission commune : assurer le maintien de l'ordre coûte que coûte, le maintien de l'état actuel de la domination.

Aux forces de l'ordre de jouer, maintenant. Les deux jeunes n'étaient pas présents au moment du jugement, et il n'y a pas eu de mandat de dépôt. Au quartier les flics s'excitent : il y a des camionnettes banalisées qui contrôlent les lieux fréquentés habituellement par les mômes, des descentes dès que des jeunes se retrouvent à plus de cinq dans un hall... Les bleus font passer le message : « on les chopera ». Et effectivement, assez vite, les flics tombent sur Y., qui part rejoindre son grand frère à Saint Paul. Des inspecteurs débarquent à 5 heures du mat' chez la mère de H. Comme il n'est pas là ils laissent un message : « dites lui que c'est pour son bien, qu'il se présente de lui-même ». Pour ton bien tu passeras deux ans derrière les murs... Mais les policiers ne s'en tiennent pas à la seule traque des deux « personnes recherchées » ; ils mettent la pression aussi sur tous les jeunes qui se sont interposés au moment des incidents, sur tous ceux qui ont fait mine de résister ou de se rebeller. Comme l'enseigne la nouvelle doctrine des guerres modernes : taper sur des objectifs précis mais pour mieux terroriser, démoraliser la population, le camp adverse.

Épilogue :

« Défendre la société ». C'est un des slogans favoris des magistrats quand ils décident d'emmurer les gens vivants, aux dépens même de leurs trips sur la réparation ou la responsabilité : à la fois ils mettent les gens en prison et dans le même temps ils leur demandent de payer... Mais évidemment c'est difficile de rembourser les flics ou dédommager les victimes quand on rouille en taule. C'est que la logique est ailleurs : séparer les êtres, casser les liens qui font qu'on n'est pas totalement pris dans leur meilleur des mondes (le monde des individus isolés, qui cravachent pour s'en sortir tout seuls, qui se font bouffer par l'ennui et la déprime). Pourtant des liens tiennent. Très vite des habitants se cotisent à nouveau pour acheter des vêtements à Y. ; des parloirs sauvages s'organisent, on cherche les promesses d'embauche pour pouvoir demander des aménagements de peine au plus vite. Et les jeunes prisonniers originaires de Vénissieux se soutiennent à l'intérieur aussi.

Ce que les flics auront surtout réussi, cette fois encore, c'est à semer des petites graines de haine. On sent que ça germe quand des « mamans » rêvent de bidons d'essence pour « flamber les fourgons de CRS ». Quand des « petits » assurent que, plus grands, ils balanceront « une bouteille de gaz dans ce comico » où le grand frère vient d'être emmené. Rien que des mots. Mais un type qui écrivait à une époque où, de l'autre côté des Pyrénées, les flics débarquaient déjà aux aurores pour traquer les rebelles l'a bien dit : « les mots sont des armes chargées de futur ». ■

Logique de crise

Tout citoyen normalement constitué est sommé, dans l'époque actuelle, de régler ses espérances et ses attentes sur les chiffres de l'économie. Autant dire, vives les dernières tendances, qu'il a de quoi être désappointé : augmentation de 17% du chômage des moins de 25 ans par rapport aux taux de l'an dernier. Augmentation de 30% pour le nombre de dossiers déposés auprès de la commission de sur endettement, rien que pour décembre 2008.

Depuis l'automne, les plans sociaux se multiplient : à la mi janvier 360 postes sautent encore chez Manitowoc, 600 chez Adecco et Adia. 65 emplois en moins aux 3 Suisses, 95 chez Calor. Le 12 février : fermeture programmée de l'usine chimique Huntsman (35 salarié-es). 80 licenciements à Roset le 24 février. Début mars, la direction de l'équipementier automobile Anoflex annonce un plan social de 160 suppressions de postes, après les 80 licenciements de décembre. Une délocalisation se profile du côté de Timisoara, en Roumanie (les ouvriers et ouvrières y sont payé-es 300 euros par mois au lieu des 1000 ou 1300 pour les employé-es de Caluire, Rillieux et Villeurbanne). Commentaire d'un ouvrier de la boîte : « Renault et Peugeot sont des voleurs. Avec la crise ils récupèrent l'argent de l'Etat et nous demandent quand même de baisser les prix. On peut pas aller plus loin donc maintenant ils ne nous donnent plus de boulot. Les sous-traitant on les étrangle. Nous, qui parle de nous ? On parle que des grosses entreprises, et partout où Sarko passe faire son show les usines ferment. Maintenant ils ont beau faire on va se battre ».

■ Quand l'horloge s'arrêtera...

A Saint-Fons les 800 salarié-es de l'entreprise Blues-tar Silicons sont passés en chômage partiel depuis la mi février. « On entend parfois dire que les gens sont otages des grèves dans les transports, et bien moi je suis otage d'un système financier qui me dit là tu bosses plus... Pour les techniciens de maintenance ou les ouvriers, la perte salariale s'élève rapidement à 200 ou 300 euros par mois. « Nos patrons auraient tous les droits, y compris fermer une boîte et nous on devrait s'estimer heureux d'être au chômage partiel ? On paye plus cette crise que les cadres dirigeants qui eux ont les gros salaires ! ». Alors petit à petit la colère monte : « les responsables politiques et économiques, qu'ils fassent bien attention... quand le peuple n'a plus rien à perdre : il se révolte ».



■ Les naufragés

Une solution pour relancer l'économie ? Diminuer les coûts de production en oubliant de payer les travailleurs. C'est ce qu'a expérimenté une boîte de BTP créée à Saint Priest, depuis un peu plus d'un an. La formule : embaucher des ouvriers Roumains (salaire annoncé, 1500 euros net), les faire dormir à quatre dans des piales de 8 m², sans chauffage, et leur lâcher 25 euros par semaine en guise d'argent de poche. Quand ils s'aperçoivent de l'arnaque, ils repartent dégoûtés, et pendant ce temps les chantiers avancent, les immeubles sont construits... Quelques ouvriers ont fini par aller porter plainte et 6 personnes, marchands de sommeil et nouveaux négriers, ont été arrêtées. Les travailleurs en situation irrégulière, ont, pour leur part, gagné un rapatriement express en direction de leur pays d'origine.

■ « Tout est à nous ! »

Sur l'année 2008, le nombre de braquages commis dans le Rhône a augmenté de plus de 35%. Depuis janvier, on en compte plus d'un par jour. Les attaques, souvent assez improvisées, visent désormais en priorité les commerces de proximité (boulangeries, bureaux de tabac, stations services, pharmacies, supérettes...), pour des butins assez limités. Confrontés à un « phénomène protéiforme », les flics avouent une relative impuissance : ces nouveaux bras sont le faits d' « individus isolés », suivant des compositions changeantes, ils se déroulent dans des « lieux improbables » et donnent lieu à des « signalements flous »... Comme si M. Tout le monde se mettait à enfile la cagoule.

Les niveaux d'organisation varient encore de façon considérable entre le coup improvisé sur place, à deux ou trois voire tout seul, et l'action concertée à forte valeur ajoutée (attaques de banque, vol de véhicules de chantier, de matériel hi-fi ou braquage de métaux précieux comme à Rilleux, le 27 janvier, où 300 kg d'or ont disparu pour une valeur de 8 millions d'euros). Parfois, ça devient tragique : le 28 février trois jeunes de Grigny, âgés de 15 à 18 ans dévalisent, sans arme et à l'arrache, le pressing d'un centre commercial. Ils se font tous chopper dans la foulée et le plus grand, pour un coup à quarante euros, écopera de 2 ans de prison dont un ferme.

■ Echanges de bons procédés

Le 17 janvier, un concessionnaire de Villefranche est braqué à la voiture bélier. Comme les voleuses sont repartis avec une seule voiture, on peut parler d'un genre d'échange.

Le 17 février, un maçon de Genas se fait régler une facture en attente en agitant un calibre 11.43 sous le nez du client indelicat. Les bons comptes...

Cette nouvelle fiche pratique donne quelques trucs et astuces pour appliquer la liberté de circulation et quelques idées de sabotages des dispositifs anti-fraude mis en place par le Sytral (le Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise).

Les tickets

Valables pendant une heure, ils sont déposés ou jetés à l'entrée des stations. Alors avec de la chance, on peut en trouver ou les demander aux personnes qui sortent pour les réutiliser. Et puis, si on en a acheté un, mieux vaut le laisser sur les composteurs à l'entrée, il peut toujours servir à quelqu'un d'autre. Bien évidemment tout ceci est passible d'une amende : le ticket est personnel, vous n'avez pas le droit de le passer, d'être solidaire.

Notons, à propos des tickets, qu'il faut toujours en avoir un neuf sur soi. D'abord parce



qu'on peut le valider à l'arrache (tram et bus) quand on aperçoit les contrôleurs (donc calez vous près d'une borne et observez au loin !). Ensuite, même non composté, le ticket peut permettre d'esquiver les amendes (« il y avait trop de monde quand je suis monté, j'ai pas pu accéder à la borne, et après j'y ai plus pensé... »). Et dans tous les cas, le simple fait d'avoir un titre non validé fait baisser l'amende (qui tombe à 27€ si vous payez tout de suite, soit moins cher qu'un abonnement !). Bref, le ticket de sûreté, c'est l'investissement de base du bon fraudeur.

Les agents

Et pour finir, il faut pouvoir se jouer des pions humains. Toute une gamme d'agents très présents ; des brigades d'interventions façon cow-boys aux agents de préventions et d'informations prétendant être nos « amis ». Des flics en vert, jaune, rouge, gris, bleu, et en civil... qui surveillent le réseau.

Les agents d'ambiance en tout genre, les agents de prévention et de médiation, les accompagnateurs, les « messieurs » avant... toute cette clique bariolée est assez inoffensive, et pas assermentée pour mettre des amendes.

Au dessus de cette espèce peu nocive, on trouve les fameux contrôleurs « Prévention Sécurité », les noir et rouge (!). Leur kif c'est clairement de mettre des amendes (primes à la clé). Mais ils peuvent être déjoués. Même s'il n'y a jamais de règles absolues dans nos pratiques, quelques petits trucs peuvent souvent s'appliquer. Bien souvent ils ne contrôlent pas à la descente mais à l'intérieur ou dans les couloirs du métro. Ensuite, ils se baladent dans des camionnettes blanches, si bien

que quand on en voit une au loin ou à proximité d'une bouche de métro ou d'un arrêt de bus mieux vaut aller à la prochaine station, composer son ticket dans le bus ou le tram, se préparer psychologiquement à les embrouiller, ou à courir. Après c'est toujours le jeu du chat et de la souris : être vigilant dans le tram ou le bus permet de les voir de loin et d'éviter un contrôle. On ne le dira jamais assez, pour bien frauder il faut savoir ANTICIPER ! Sinon, évitez les terminus où ils sont souvent présents (en début de mois notamment) avec toute une armada de flics qui ne permettent pas de négocier ou de s'enfuir. Dans tous les cas, s'ils vous choppent, ne stressez pas : ça les rend nerveux et agressifs. Si vous sentez que l'esquive est impossible, allez les voir. Dites leur tranquillement que vous avez oublié votre portefeuille, et donc vos papiers d'identité, la carte TCL. Encore une fois, si vous passez bien, ils n'appelleront pas les flics, et ça peut rouler avec une fausse identité. D'ailleurs, si vous pouvez avoir une carte d'infidélité ou de bibliothèque, avec votre photo et un faux nom, ça peut très bien marcher.



Circulez, y'a rien à payer

Bon, si malgré tout ça, vous vous êtes pris pleins d'amendes, il reste encore une voie : celle de la basse vengeance. On trouvera à la suite quelques techniques de nuisance.

Les portillons (fraude)

Avec le récent bouclage de tout le réseau métro lyonnais, les techniques de fraude se complexifient. Il reste possible de passer derrière quelqu'un en tenant le portique vitré. Bien évidemment, le système sonne pour visualiser le fraudeur. Mais une fois expérimenté et assumé, ce geste peut s'accomplir quotidiennement. A Lyon, nos portillons sont gentils ! Ils ne se referment pas violemment en nous écrasant le crâne : deux doigts suffisent à le maintenir ouvert et à faire passer toute une colonie de mauvais citoyens. Quelqu'un ayant passé le SAS peut aussi faire un pas vers le portillon de sortie pour ouvrir l'accès aux joies du métro. Il est plus difficile de franchir les portiques directement, les concepteurs de ce dispositif ayant tout fait pour qu'il soit périlleux à escalader. C'est néanmoins jouable avec un peu d'agilité et sans sac à dos volumineux (attention à la tête dans certaines stations basses de plafond).

Autre technique : passer par les accès pompiers (souvent juste à côté des portillons) qui, à l'aide d'un coup sec, s'ouvrent facilement. Mais comme l'ennemi s'adapte aux ruses qu'on lui oppose, ces portes sont en train d'être remplacées par des systèmes plus rigides et qui s'ouvrent uniquement désormais à l'aide d'une clé.

Monter par l'avant

La solution est simple : à nous de lutter contre la mauvaise conscience ! Rentrez clairement par devant, dites un bonjour souriant au chauffeur (s'il a l'air sympa), et ne validez pas. Peu de chauffeurs paieront le coût affectif d'une embrouille avec vous. Et puis si vous ne vous laissez pas lobotomiser par tout le signalétique visuelle (flèches vertes) qui incitent à monter par l'avant, vous pouvez toujours monter par l'arrière lorsque les portes s'ouvrent pour laisser descendre les voyageurs.

Les portillons (casse)



Pour rendre l'accès au métro de nouveau libre et gratuit pour tout le monde, les vitres n'étant pas très solides, elles peuvent être brisées avec une bonne caillasse ou un marteau. Il faut cependant

faire attention au bruit et aux éclats de verre lors de l'action.

Les distributeurs de tickets

Un moyen simple et discret pour les paralyser, c'est d'obstruer la fente à carte bancaire ou du composteur.

2 techniques parmi d'autres :

- la carte téléphonique à unités. La couper aux 2/3 de sa longueur, et une fois sur place l'enduire de super glue avant de l'insérer dans la fente à carte bancaire.

- la soudure à froid (2 pâtes de couleurs différentes qui une fois bien malaxée est très dure à enlever). Elle peut donc être insérée dans les différentes fentes...

Les bornes Técély

Il est possible de les endommager sérieusement. Il suffit d'une seringue remplie d'eau salée ou d'acide chlorhydrique et de déverser le tout, discrètement, dans la fente du composteur (ça ronge tous les mécanismes à l'intérieur). Le Sytral est alors tenu de les changer, et les machines sont pour un temps inutilisables. Au printemps dernier, à Grenoble, suite à un sabotage de grande ampleur toutes les bornes du tram ont été mises hors d'usage et certaines sont restées en l'état pendant plusieurs semaines. Cette action a coûté des centaines de milliers d'euros à la société grenobloise, et des milliers de personnes ont pu ressentir durant quelques jours la joie de voyager gratos.



Les caméras

Tout le réseau TCL en est blindé. Dans le métro, il y en a sur les quais, aux entrées et au milieu des voies, et au dessus de l'entrée des tunnels pour filmer l'intérieur des rames.

Dans les bus et les tramway, il y en a aussi de toutes petites, dissimulées en hauteurs dans un boîtier de même couleur. On voit juste un oeilleton noir de petite taille. Généralement, il faut lever un peu la tête et regarder dans les recoins pour les voir.

Sur les quais des tramway, les caméras sont au dessus des distributeurs, sauf à la Part-Dieu et à la Doua (une par quai, face à face, en biais).

Celles qui se trouvent à l'intérieur sont les plus faciles à aveugler, soit en projetant de la peinture dessus (pour les plus petites un coup de marqueur suffit), soit en mettant un autocollant.



Casser les caméras peut prendre du temps parce que le verre et le boîtier de protection sont assez solides mais en s'y préparant un peu à l'avance et en s'y mettant à plusieurs, il y a toujours moyen de les défoncer.



LA JUSTICE LYONN

C'est mystérieux, la justice. Des gens en costume font de grandes déclarations, d'autres les écoutent distraitement. Tous se connaissent plus ou moins, mais ils font semblant de rien. Et puis c'est la loterie : les peines tombent, et le plus souvent ça fait mal. Il y a bien quelques invariants. Par exemple c'est déjà mal parti quand on n'est pas visiblement français, qu'on est plutôt pauvre, et « déjà connu des services de police ».

Un avocat, passablement désabusé, nous a fourni quelques détails sordides et de quoi débrouiller un peu les arcanes de cette machine à punir. Vu ce qu'il balance, ces informations ont été communiquées sous le sceau de l'anonymat. Pour mettre en accusation le système judiciaire lyonnais, c'est un peu notre témoin sous X.

LES PETITS DÉLITS, attention, y en a de plusieurs sortes, c'est là qu'on retrouve bien la petite bourgeoisie française d'ailleurs : ce qui est le plus réprimé, c'est l'attaque à la propriété. Je connais bien ça, mes clients sont souvent accusés de s'attaquer à la propriété, alors pas grand chose, un cambriolage, c'est pas un viol. Mais d'un petit cambriolage de rien du tout ils te requalifient ça en « association de malfaiteurs » et là, c'est plus les mêmes peines.

Ce qui est le plus réprimé, c'est l'atteinte à la propriété

On a créé des chefs d'inculpations qui ont des titres flamboyants : « association de malfaiteurs », « vols en réunion » avec « circonstances aggravantes », mais qu'est ce que ça signifie la plupart du temps ? Ça veut dire deux personnes qui commettent un délit ensemble, peu importe le délit en question. Là j'étais à Chambéry avec deux personnes soupçonnées de voler des 406, de faire le commerce de pièces détachées, mais qui c'est ces deux personnes ? Deux jeunes, ils savent à peine lire et écrire, ce sont des petits jeunes qui ont peut-être piqué une voiture, et c'est ça une association de malfaiteurs ? Les femmes, elles, sont inculpées de blanchir de l'argent. Quand on voit le titre de ces affaires, on pourrait se dire que l'on a affaire à un dossier de taille, mais ça n'a rien à voir avec la réalité. Mais ce qu'on voit dans ce cas là, c'est représentatif, c'est que comme la plupart du temps c'est inscrit au criminel, donc ça veut dire que le mandat de dépôt est automatiquement d'un an, ça n'a même pas à être renouvelé tous les 4 mois. Et le problème c'est que le magistrat n'a pas le choix, si l'inculpation désigne l'affaire comme relevant du criminel, il est obligé de suivre ce que dit le procureur, il y a très peu de magistrats qui se rebellent contre le parquet. Donc les types partent en préventive et y restent un an, avant même d'avoir été jugés. Le principe implicite de la préventive, il est simple : qu'ils aient fait

quelque chose ou qu'ils aient rien fait, tout le temps où ils sont restés en prison c'est toujours ça de pris. Si le type est relaxé, il aura fait ses six mois, et ce principe il existe depuis toujours. Depuis que j'ai prêté serment j'ai toujours entendu ça, pas explicitement bien sûr, mais c'est : « au moins c'est toujours ça qu'il aura pris ».

Trois ans fermes pour une récidive de petits vols...

La loi Dati sur les récidives est particulièrement stupide pour la simple et bonne raison que si vous prenez une communauté qui a des difficultés, il y aura forcément un peu de récidive, même si la personne est en train de se calmer, elle va peut-être faire un autre coup, donc en fait c'est un moyen pour criminaliser ces populations là. Parce que les gens qui sont visés par la loi sur les récidives, il faut pas s'y tromper ce sont principalement les plus pauvres, qui n'ont pas d'autres moyens pour survivre que de se débrouiller comme ils peuvent, et ça, ça veut souvent dire aux dépens de la légalité.



Les magistrats intelligents ont compris que dans le texte il y avait certaines mentions qui permettaient de ne pas mettre la récidive, alors ils font valoir le texte, mais ça demande d'être à la fois malin et de bien faire son travail. Par contre, les magistrats stupides, et on en a, particulièrement à Bourg en Bresse par exemple, y'en a deux qui sont vraiment stupides, ils ont dû être besogneux à l'école mais ne leur reste que la bêtise, ils arrivent pas à avoir l'intelligence pour trouver la mention dans

le texte. Alors là-bas on en arrive à des choses particulièrement folles comme des personnes qui prennent trois ans de prison ferme pour une récidive de petits vols par exemple, ce qui est énorme comparé aux faits.

Alors attention la récidive elle se fait pas seulement sur les peines mais aussi sur les remises de peines et les grâces, et là c'est très grave parce que si on est en récidive on ne peut pas sortir aussi vite. Par exemple pour des choses aussi banales qu'un refus de fichage ADN, vous n'avez droit ni à des RPS ni à des grâces, en récidive il faut faire les deux tiers de sa peine, alors qu'en temps normal, à mi-peine normalement on peut sortir en conditionnelle ou en semi liberté. Même le Juge d'Application des Peines le mieux intentionné comme celui que l'on a à Vienne ne peut pas faire autrement, il peut pas tourner la loi si elle ne le permet pas, ils sont surveillés par le parquet.

C'est comme cette histoire qui vient de tomber que ce serait désormais le parquet qui gèrerait les instructions à charge et à décharge, c'est quoi cette histoire ? C'est comme si on disait à un chasseur : « bon maintenant tu deviens écolo et c'est toi qui fixe les périodes de chasse », c'est complètement antinomique. La culture du parquet, c'est celle de l'attaque, ils ne sont pas formés pour instruire à décharge, eux ce qu'on leur a appris c'est de faire plonger les gens quoi qu'il arrive, c'est leur formation, leur culture professionnelle. Tout d'un coup il faudrait les reformater, les changer. En fait c'est comme pour les avocats, on est pas fait pour la partie civile, parce que la partie civile c'est l'instrument du procureur. Le parquet, il y a qu'à voir comment ils instruisent les petits dossiers, parce qu'ils instruisent déjà les petits dossiers. Bientôt on pourra tuer sa grand-mère et on passera en comparution immédiate.

Les comparutions immédiates, c'est sûr que ça déballe

Au départ, la comparution immédiate était faite pour le petit délit dans lequel il n'y avait rien à prouver, il y avait un délit de flagrance qui ne laissait aucun doute sur la culpabilité, donc il était possible de faire passer le prévenu dans cette instance là. J'ai un exemple qui illustre bien ce que sont devenues les comparutions immédiates. Un de mes clients condamné à Aurillac,

AISE DESHABILLEE

il y a eu une poursuite qui a duré trois jours pour trois cambriolages différents, donc ce n'est pas une enquête de flagrance, d'autant plus que trois personnes étaient impliquées. Il aurait donc fallu enquêter sur ces trois personnes, d'où elles venaient, comment elles étaient arrivées là, il n'y a pas pu non plus y avoir une enquête sur les trois cambriolages, il n'y a pas pu y avoir de vérification des voitures sur les trois cambriolages, c'était pas possible. Il aurait fallu faire une enquête de voisinage, s'assurer que c'était bien les trois mêmes voitures mais rien de tout ça n'a été fait. Alors là sur ce cas là, alors même qu'il n'y avait rien, ils ont pris quatre ans alors que dans un tribunal normal ils en aurait pris la moitié. Alors c'est sûr que ça déblaye, là avec ça ils sont dans leurs quotas de condamnations. Les avocats qui suivent ces affaires, les commis d'office, ils font ce qu'ils peuvent en ayant les dossiers à midi et six personnes à défendre derrière dans l'après-midi. Dans ces cas-là on est souvent coincé, si on veut une instruction, si on veut des informations complémentaires, on vous dit c'est d'accord puisque c'est prévu par la loi mais en attendant votre client reste en cabane. Il y a quelques magistrats qui jouent le jeu, mais c'est très rare, et ceux là ils demandent immédiatement une information complémentaire, on monte chez le juge et on le fait. Mais de toute façon, on choisit très sérieusement les magistrats de comparutions immédiates, on va pas mettre des tendres, on prend les plus répressifs, souvent quelqu'un qui vient d'arriver, qui ne connaît personne, qui ne connaît pas les avocats et qui de ce fait assoit sa réputation en condamnant à tout va.

Le pire de la comparution immédiate c'est l'absence de dossier que l'on peut préparer. Vous avez des gens qui dès qu'ils sont au courant, ils vont préparer le dossier de défense, trouver tout de suite les papiers qui faut pour que la personne qui est tombée puisse se débrouiller à sortir de cabane. J'aurais même une offre d'embauche pour le lendemain s'il le faut. Mais y'a des gens qui tombent en comparution immédiate d'abord sans que l'entourage soit au courant, et que par définition le commis d'office ne connaîtra pas, donc personne ne va les appeler et à l'audience, ils n'ont aucun document. Et là peu importe si le mec il travaille ou pas, si vous avez pas les documents le jour de l'audience, c'est foutu pour vous. Parce que si vous avez un travail, vous avez une bonne chance d'échapper à la prison, par contre sans travail, le juge il se dit : « de toute façon qu'il soit là ou à St-Paul, il ne travaillera pas plus », donc direct en prison.

Pour un avocat, il faut arriver à se faire respecter, il faut que les magistrats craignent même l'incident. Quand Viout (proc général) est arrivé aux comparutions immédiates, on menaçait directement d'appeler le



bâtonnier, lui répliquait d'appeler le procureur général. Évidemment personne n'a appelé personne mais le rapport de force, c'est comme ça qu'il s'est instauré. Le magistrat ensuite il fait attention, même dans les résultats qu'il donne, il n'a pas forcément envie d'avoir des incidents pendant l'audience. Le magistrat il sait qu'il nous rencontre souvent, il faut qu'il sache que si on doit faire un incident on le fera, si l'enquête n'a pas été bien faite, il faut qu'il sache qu'on ne laissera rien passer, et après les rapports sont bien meilleurs. Certains parquetiers, quand ils nous voient arriver, ils sont beaucoup plus soft, ils osent moins facilement recourir des grosses peines parce qu'ils savent qu'on va discuter pied par pied et que leur dossier est beaucoup moins solide qu'ils le pensent, et ça arrive souvent que leurs dossiers ne soient pas vraiment solides. Donc ils connaissent les avocats qui ne laissent rien passer, en gros les « emmerdeurs », et de ce fait ils requièrent moins. Il faut simplement se faire respecter et puis bien sûr travailler les dossiers le plus possible, j'ai encore la naïveté de croire qu'en les travaillant comme il faut on arrive encore à obtenir quelque chose.

Ce qui nous sauve de temps en temps...

Évidemment c'est plus dur pour les commis d'office. Souvent c'est des jeunes qui ont besoin de bouffer et qui, quand ils ont fait 5 dossiers, gagnent 1000 € de chiffre d'affaire, donc c'est pas énorme mais ça leur permet de bouffer. Je dirais pas qu'ils sont mauvais, je dirais même qu'ils font plutôt bien leur boulot mais dans des conditions qui sont très difficiles et souvent en fonction de ce qu'on leur donne.

Là de manière régulière ce qui nous sauve de temps en temps c'est le manque de

connaissance du droit de la police et de la gendarmerie. Ce qui arrive c'est qu'il n'y ait pas de PV d'interpellation, là on sait pas comment ils ont attrapés la personne, quelles étaient les conditions, donc là souvent y'a même pas à plaider. Aussi les PV de perquisitions, ça arrive encore qu'ils ne les fassent pas, mais il y en a de moins en moins parce que Perben avec ses lois il avait tout fait pour que ça ça n'arrive pas. Là la stratégie ça a été de faire en sorte que tous les vices de procédures s'ils n'ont pas été déclaré dans les 24h, ils ne sont plus recevables, donc très souvent on n'a pas le temps.

A Lyon, la cour d'appel c'est deux ou trois fois la peine

Bon la cour d'appel à Lyon, il faut dire ce qui est c'est qu'il n'y en a pas. Ça fait plus de trente ans que je fais ce métier, en correctionnelle, il n'y a pas de cour d'appel à Lyon. Y'a un seul domaine où il y a véritablement une cour d'appel à Lyon, c'est les infractions financières, là les résultats sont à peu près normaux, mais on reviendra là-dessus plus tard parce que c'est sûrement pas un hasard. En correctionnelle, et ça depuis trente ans, on prend dans tous les cas deux, voire trois fois la peine de première instance. C'est pour ça que les juges disent souvent avec ironie aux clients : « vous pouvez toujours faire appel de cette décision, toutefois, avant de faire appel, prenez d'abord conseil auprès de votre avocat ». Personne ne fait faire appel à son client à Lyon, et s'il y a un appel, c'est qu'il considère qu'il y a une faute professionnelle grave qui a été commise. C'est aussi pour ça que la première question du président de la cour d'appel quand l'appel a été demandé par un client c'est : « j'aimerais bien savoir pourquoi vous avez fait appel » et ce quand bien même le type a pris cinq

ans ferme pour des brouillilles : « haaaa vous considérez que la peine est disproportionnée, et bien on va revenir sur les faits ». Et là quand en première audience les débats ont duré 4 ou 5 heures, vous pouvez être sûr qu'en cour d'appel, le juge Raguin par exemple ou Finidori, il ne mettra pas plus de 45 min pour instruire les faits. Finidori, pour vous camper un peu le personnage, c'est quelqu'un qui se permettait de dire : « donc conduite en état d'ivresse, ha oui c'est sûr qu'avec la tête que vous avez, c'est pas étonnant ! ». A Lyon c'est comme ça, les décisions de première instance ne sont jamais confirmées, ils mettent toujours plus, ça vous apprendra à avoir dérangé la cour. Alors ce qui est d'autant plus fou, c'est que les magistrats en sont fiers, ils n'ont pas honte, au contraire, plus on disait à Finidori qu'il était dur, plus il le devenait. Maintenant il est à la cour de cassation à Paris, il a été promu précisément pour ce qu'il était.

Viout, lui il est dur, c'est un ambitieux, il finira garde des sceaux, c'est sûr, on l'a vu l'autre jour à la télé avec Dati. Lui il a une grosse personnalité, mais il a tellement d'ambition qu'il sera toujours dans le sens du vent. Quand on le farcit aux assises, moi

■ A la lisière de l'émeute

Le 3 janvier une voiture de flics est la cible de jets de pierres à Vénissieux. Une personne est arrêtée. Deux semaines plus tard, deux équipages de BAC sont attaqués à coup de pierres, au quartier Belleruche de Villefranche. Le 12 février, la police municipale subit un caillassage en règle à la Duchère (jets de pierres et de billes de plomb). Les flics sont obligés de dégager. Des arrestations ont pourtant lieu en fin de journée, une fois les renforts accourus...

Le 6 janvier, 5 gamins âgés de 8 à 14 ans ont été interpellés après le saccage, quelques jours plus tôt, d'un espace vente immobilier situé entre Vaulx-Village et la Grappinière. Parpaings dans la vitrine, coups de barre de fer... Ces désurbanistes en herbe n'ont laissé aucune chance à la maquette d'immeubles pour 56 logements, préfigurant le devenir du quartier : c'est-à-dire son annexion par une nouvelle humanité très classe moyenne, alors que des dizaines de famille sont toujours en attente de logement après que les pouvoirs publics aient ordonné de vider les tours à la Grap' ou au pré de l'Herpe. Certains jeux d'enfants sont bien lourds de sens.

Le 23 janvier, deux équipages de la BAC reçoivent divers projectiles (dont sûrement de bien jolis cailloux) dans le quartier Belleruche à Villefranche.

Le 7 mars, à Vienne, une soirée loto organisée par les étudiant-es de l'IUT tourne à l'émeute. Ça commence par une embrouille avec les vigiles qui tiennent l'entrée de la salle polyvalente : bousculade, menaces... Les videurs finissent par faire usage de leurs lacrymos et appellent les flics. L'équipage de police qui débarque quelques minutes plus tard se fait alors tomber dessus par une trentaine d'énervés : sous les coups, les deks sont contraints de se réfugier dans une cage d'escalier. Des CRS débarquent pour dégager leur collègue et occuper le terrain. Malgré la présence policière une voiture garée à proximité sera incendiée quelques heures plus tard.

je fais la différence, il est vraiment difficile, là on voit la différence, l'avocat général de Bourg en Bresse, il me tendait presque les arguments. Face à Viout, c'est très difficile, il ne vous laisse pas de marge de manœuvre. Finidori aussi on pouvait lui reconnaître au moins ça, c'est qu'il était très bon en droit, s'il y avait une nullité, il ne la laissait pas passer, pour ça aussi il était dur. Le nouveau président, Trotel, avec ce qu'il boit tous les soirs, y'a un moment où ça va commencer à plus trop aller. Vous allez tous les soirs à l'ancienne mairie à St-Jean, au petit café qui fait l'angle, à cette heure là il doit y être, tout seul à sa table à picoler, après il va aller au pub Danois finir sa soirée à boire tout seul. Si vous voulez du croustillant j'en ai deux trois comme ça, là y'a pas longtemps y'a un juge qui a été surpris dans son bureau par un avocat en train de se branler, et un autre en train de pisser sous son bureau, il voulait pas se lever alors il pissait comme ça sous son bureau. Non sinon, l'affaire qui a défrayé la chronique c'est ce juge Boulmier (ancien vice président du tribunal d'instance de Lyon 2002 actuellement vice président du tribunal de grande instance de Cherbourg), mais ça c'était y'a un certain temps, et lui à force de bagarres et de rafles dans des boîtes à partouzes il a fini par être muté à la chambre de commerce de Chambéry, ce qui n'est pas tout à fait une promotion. Lui c'était vraiment une crapule, il était sorti avec deux consœurs, il leur avait cogné dessus et puis surtout il s'est tiré la procureur pendant une suspension d'audience sauf que ce jour là il a été surpris par un avocat et la procureur était mariée avec Varaldy qui était lui aussi procureur, il l'est toujours d'ailleurs. Sauf qu'après il l'a virée évidemment, du coup c'est devenu notre ennemi. Et elle, ça a du se passer y'a huit ans cette histoire, elle est toujours sous lexomyl, on dirait un zombi.

Au tribunal, dès que vous donnez un peu de pouvoir à un type, il en abuse

Au tribunal c'est comme partout, c'est comme à l'usine, dès que vous donnez un peu de pouvoir à quelqu'un, il en abuse, c'est le phénomène du « petit chef ». La présidente du tribunal pour enfants à Lyon quand elle préside, elle n'en revient encore pas : « c'est moi qui fait la loi ici ! ». Le syndrome du petit chef c'est dramatique. Et ça c'est un syndrome qui touche particulièrement les jeunes, ce sont des gens qui n'ont que très peu d'expérience de la vie réelle, la banlieue, y'en a pas un qui sait ce que c'est, la première fois qu'ils ont pris le métro, c'était à l'âge adulte. Ils sont tous fils de magistrats, ils n'ont aucune expérience sociale, leur rêve depuis qu'ils sont petits c'est de devenir juge mais sans rien connaître à ce qu'il se passe en dehors de leur milieu social. Parce qu' avoir en tête que la réussite sociale c'est la magistrature, c'est déjà un modèle social, tu t'es pas dit que tu allais devenir footballeur, tu t'es dit que tu allais devenir magistrat. Ce qui est flagrant de ce point de vue là, c'est que celui qui détourne de l'argent, c'est plus propre, c'est

plus proche socialement donc lui il prendra moins. C'est ce que je disais tout à l'heure à propos de la cours d'appel pour les affaires financières. Là c'est évident, l'escroc s'en sort toujours super bien. Le type qui est courtier en assurances, qui a embrouillé 80 mémés, quand il va se présenter, il aura déjà un autre contrat de travail chez un autre courtier et il va même réussir à faire croire qu'il n'a plus un sous des 300 briques qu'il a étouffé. Et bien sûr, il sera présenté libre au tribunal, il aura fait six mois de préventive et sera jugé trois ans plus tard, d'ici là tout le monde aura oublié. Il prendra peut-être trois ans ferme mais vu qu'il a déjà fait six mois, on le laissera libre. Alors que l'analphabète, lui c'est différent, lui il faut qu'il reçoive, il est de ce monde fait pour aller en prison. Un type, un de mes clients à Villefranche, il avait franchi la barrière de la décharge pour chopper de la ferraille, il a été poursuivi pour 5000 francs. Pour ces gens là, les procureurs ils connaissent pas le « classement du dossier sans suite ».

La BAC : têtes de con et compagnie

Dans les tribunaux, la BAC c'est des sous-merdes. Le n°2 de la police à Lyon, il dit qu'il les prendrait même pas pour cirer ses pompes. Quand on dit anti-criminalité, on se fout de la gueule du monde, c'est contrôle de papiers et petits fumeurs de shit. Le problème c'est tous les ministres de l'intérieur qui se sont succédés ces dernières années, de Perben à Sarkozy, ils ont dit à ces gens là : « vous inquiétez pas, on vous couvre ». C'est le recrutement qui est grave et surtout ce qu'on leur dit, ils ont le droit de faire ce qu'ils veulent. Ce qui est intéressant par contre c'est qu'il y'en a pas un qui monte en grade, et ça c'est symptomatique de ce qu'ils sont, des types qui traînent dans la rue avec des flingues, à chercher l'embrouille à n'importe qui, d'un certain côté c'est ça qu'ils aiment. Par contre il faut aussi qu'ils se méfient parce qu'il y a un procureur qui vient d'être nommé à Lyon, je sais pas ce qu'il a avec la police mais c'est sûr qu'il ne les aime pas, s'il peut les coincer, il le fera. L'autre jour, y'avait un type de la BAC qui a été appelé à la barre, le procureur il a dit au président : « faites lui re-prêter serment là parce que c'était pas très convaincant », alors là le flic il re-prête serment, « bon, vous jurez vraiment de dire la vérité alors ? ». Là quand le parquet se met à allumer les flics, c'est que c'est mal barré pour eux. D'ailleurs il en a allumé un l'autre jour pour l'histoire avec les TCL, il a démontré que le flic tutoyait le contrôleur alors qu'il disait ne pas le connaître, il a réussi à pousser à la relaxe. Avec un autre procureur ça ne se serait pas passé comme ça. Tiens j'en ai une bonne sur la BAC, je sais plus quand c'était, à Chambéry, ils s'étaient tirés dessus mutuellement et ils disaient que c'était le type qu'ils étaient en train d'arrêter qui avait riposter. Et bien sûr ils ont retrouvé les balles, donc ils ont bien vu que c'était leurs propres balles ! Ils ont failli se flinguer ces cons ! ■



DANS LES MURS

JEUUDI 18 DÉCEMBRE. Des dizaines de lycées dans le Rhône sont bloqués et débrayés dans la matinée. Plusieurs milliers de lycéen.ne.s convergent vers les Terreaux en manifestations sauvages, depuis différents points de l'agglomération, renversant des poubelles, allumant des feux, craquant des fumigènes. Les manifestations précédentes s'étant soldées par de rapides échauffourées et quelques interpellations, tout le monde est bien remonté. La rage et le nombre obligent la BAC à se tenir à distance du cortège. Rapidement, des affrontements éclatent entre des lycéen.ne.s et des CRS à Bellecour, devant le rectorat, à Jean Macé puis le long de l'avenue Berthelot où des stations de tramway sont explosées à coup de brise-glaces, et des barricades dressées à l'aide de palettes enflammées et de voitures retournées. Malgré le dispositif policier important, Lyon redécouvre la joie contenue dans l'affrontement avec les forces de l'ordre. La journée se termine par 38 interpellations (dont pas mal de simples contrôles d'identité en fait) ainsi que plusieurs blessés coté lycéen et 5 policiers envoyés à l'hosto.

Parmi les personnes arrêtées se trouve Samir, 24 ans, qui enchaîne les contrats d'intérim et les formations professionnelles, et qui est venu manifester avec des amis. Il a été balancé aux flics par un agent de sécurité qui l'a remarqué alors qu'il aidait un groupe à finir de retourner une bagnole. Parce qu'il est physiquement plus grand que les autres, qu'il a un mégaphone à la main et qu'il ne s'est pas masqué, Samir est visible, facilement identifiable et donc immédiatement arrêté. Mais, contrairement au parti de l'ordre, Samir, à qui on présente pourtant des dizaines de clichés en lui demandant de reconnaître des têtes, ne balance personne. C'est ce qui énerve les flics et ce qui offusque la justice. Résultat : un mois de prison en préventive en attendant que la propriétaire du véhicule soit présente pour le jugement.

Au tribunal, la famille, des amis des lycéens et la Caisse sont présents. En attendant le procès au mois de janvier, le soutien s'organise : des lettres et des mandats sont envoyés à Samir, et des gens de la Caisse rendent visite à sa famille qui nous

apprend que l'administration pénitentiaire rechigne à leur donner les autorisations nécessaires pour aller le voir.

Vendredi 23 janvier, Samir est enfin jugé. Les gens venus le soutenir sont assez confiants : malgré ses antécédents judiciaires, on pense qu'il va être libéré. Il doit rapidement commencer une formation, il a un bon avocat, des lettres de la mission locale de Vaulx-en-Velin le décrivant comme quelqu'un de sérieux, il vient de passer son code, etc. Bien que la responsabilité soit collective, le juge, particulièrement méprisant, prend un malin plaisir à lui demander d'avouer sa faute et à reconnaître qu'il est seul responsable de ses actes, tout en faisant part de ses remarques personnelles (« on a le droit de manifester si on n'est pas directement concerné ? », « il y a des manifestants et des gens qui n'ont rien à voir avec la manifestation, qui sont venus pour casser », « vous n'êtes pas

Le feu aux poudres

Dans la nuit du 31 décembre, 39 voitures flambent à Lyon et dans sa banlieue. 39 bougies géantes pour faire sa fête à la métropole. La même nuit 25 caisses sont cramées dans la Loire, une trentaine en Isère et deux dans l'Ain.

Le réveillon traîne en longueur : 12 voitures sont encore brûlées le 2 janvier à Vénissieux, Bron et Lyon. Un incendie se déclare la même nuit au Bricomarché d'Ambérieu. 48 heures plus tard, 3 voitures crament à Sainte Claire (Caluire). Le 7 janvier des véhicules de la Poste sont incendiés et un suspect, qui attendait les flics à proximité du brasero, aurait déclaré avoir agi par vengeance, parce qu'il ne pouvait plus retirer d'argent.

A Vaulx, le 19 janvier, sans doute par souci de recyclage, ce sont 6 carcasses de bagnoles qui se retrouvent mises à feu. Le 25, une voiture bélier est envoyée dans la vitrine de l'OPAC du Rhône, dans le 9^e arrdt. La même nuit un incendie se déclare dans le centre d'entraide des Français rapatriés à Feyzin. Le 31 janvier, le feu prend dans les caves du centre commercial Vénissy aux Minuettes, et dans l'immeuble de bureaux VIP, rue Villette. Il y a des jours comme ça, où ça crame de la cité à la city... Le 4 février, tentative d'incendie d'une discothèque à Ternay. 3 jours plus tard, départ de feu à l'usine Ozbulduk de Saint-Just-Saint-Rambert. Le 23 février, à la Mulatière, un forcené de 60 berges menace de tout faire péter, à commencer par une bombonne de gaz. Le GIPN intervient et le blesse sévèrement à la tête. Le 7 mars, une agence bancaire de Pont de Chéruy est intégralement détruite par le feu suite à l'incendie d'une voiture garée à proximité.

CAISSE DE SOLIDARITE

Les situations comme celles du 18 décembre ou l'événement de Biovision montrent à quel point il est nécessaire de disposer d'un outil qui a déjà des fonds, un numéro de portable pour centraliser les informations et agir rapidement. L'avantage de la Caisse par rapport aux comités de soutien, c'est que les affaires sont suivies sur le long terme, et pas uniquement lors de l'événement. Recréer un comité de soutien à chaque fois, rouvrir un compte, etc. revient à perdre tout le savoir acquis d'une fois sur l'autre. Surtout, une seule caisse permet de mettre en lien différents types d'affaire, de les faire résonner ensemble dans une offensive politique. Dans ce but, des centaines de tracts ont été diffusés en manifestation, présentant des techniques pour faire face à la police. Le numéro d'urgence commence aussi à tourner dans les quartiers populaires de Lyon, pour s'opposer ensemble à la répression quotidienne. Grâce à une solidarité autonome, on a moins peur de la police et de sa justice, on est moins seul, plus apte à gérer. La Caisse de solidarité, c'est pas seulement de l'anti-répression securiste mais un outil politique qui permet des rencontres fortes et subversives, qui nous donne de la puissance et nous rends les possibilités d'action que la répression est censé conjurer.

Pour des témoignages, informations : 06-43-08-50-32
caissedesolidarite@gmail.com



Le 15 janvier, une décision de justice ordonne de dégager aux deux cent Roms squattant un hangar près de l'ancienne gare de Villeurbanne. L'avis d'expulsion prend effet immédiatement, même si à ce jour il n'a pas été exécuté. En revanche, le squat de la rue du capitaine Cluzan, dans le septième, a finalement été évacué. Des ouvriers d'une entreprise de démolition et deux équipages de police avaient tenté le coup une première fois, le 27 février, mais face à la présence de plusieurs dizaines d'habitantes et de personnes solidaires, venus en renfort, ils avaient dû détalé. Le mardi 3 mars, par contre, les flics sont en nombre : ils débloquent le passage à coups de boucliers et de matraques. Dans la bousculade un étudiant venu en soutien (depuis la fac occupée, à 5 minutes de là) est embarqué pour rébellion. Il doit passer en maison de justice au printemps. Aucune famille ne s'est faite embarquer par la Police Aux Frontières ce coup-ci. Un nouveau squat est ouvert dans la foulée, quelques kilomètres plus loin.

Répression à Biovision

Le lundi 9 mars, le forum Biovision débarque à Lyon pour causer biotechnologies, avec en prime la venue attendue de Péresse (qui annulera finalement). Une contre-manifestation est organisée avec pas mal d'étudiants et d'enseignants en lutte. La tension monte et des affrontements éclatent quand la manifestation essaie de forcer le passage pour atteindre les salles de conférence. La BAC est hargneuse, suréquipée et appuyée par des CRS. Les flash-ball et les gazeuses sont de sortie, les coups de matraque et les grenades assourdissantes pleuvent sur les manifestants qui sont rapidement repoussés vers les escaliers du parc de la Tête d'or. Finalement trois personnes sont arrêtées, l'une d'elles est matraquée au sol et menacée de mort par un flic survénér. Spontanément le soir même, des dizaines de personnes se retrouvent devant le commissariat place Bahadourian, pour soutenir les camarades arrêtés. La Batucada (percussions

vraiment quelqu'un qui faites du bien à votre prochain...»). Samir plaide le mouvement de foule, l'inconscience du groupe, l'ambiance survoltée de la manifestation, le fait d'être pris dans l'action. Il assure être prêt à indemniser la victime. Mais rien n'y fait. Le juge lui répond sèchement : « Vous étiez fou ? Somnambule ? Ivre ? Drogué ? »

Ce jour-là, la quasi-totalité des personnes qui passent en comparution immédiate sont d'origine « nord africaine », comme on disait dans la police. Et les verdicts sont à la mesure de la sévérité du juge : presque uniquement des peines de prison ferme, souvent même plus fortes que les réquisitions du procureur. Tout ça pour des conduites sans permis, en état d'ébriété, des petits larcins...

Finalement, la condamnation de Samir tombe. Alors que le procureur demandait

une peine de 6 mois fermes, le juge lui en claque 8, assortis de 1500 euros de dommages et intérêts pour la propriétaire du véhicule... On s'imaginait pouvoir sortir du tribunal avec lui, Samir repart directement en taule. Pour autant, le travail de soutien de la Caisse ne s'arrête pas là (lettres, mandats, aller voir la famille). Quelques semaines après, Samir a été transféré dans la prison froide et moderne de Villefranche. Avec sa famille, nous espérions le revoir en juin. Mais Samir nous a annoncé dans sa dernière lettre qu'il venait de prendre un an ferme supplémentaire. Il passera l'été en prison.

Dans son dernier courrier, il disait aussi :

« J'espère que vous continuerez à m'écrire car une lettre en prison c'est comme être libre. »

Pour écrire à Samir, la Caisse fera suivre : caissedesolidarite@gmail.com ■

de rue) vient en renfort, les pétards et les slogans claquent dans la nuit.

Le lendemain, la manif pour l'éducation finit aux abords du comico, cette fois protégé par pas mal de flics, qui récolteront une bonne



volée de pétards dans les jambes. Le surlendemain : procès. Les proches des personnes inculpées ont constitué des dossiers et des caisses de soutien ont commencé à tourner. Les chefs d'inculpation sont nombreux : violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique, en réunion et avec « armes » (des pierres !), rébellion en réunion, port d'arme (un Opinel) et refus de prélèvement ADN. La salle est vite bondée et un dispositif policier impressionnant s'est mis en place à l'intérieur comme à l'extérieur du palais de justice. Une centaine de personnes sont réunies devant le tribunal défendu par les CRS. L'audience est rapide puisque aucun des trois inculpés n'accepte de comparaître immédiatement, et comme on ne met pas encore en taule des étudiants blancs sans casier judiciaire, ils ressortent libres, en attendant leur procès : rdv devant le Tribunal de Grande Instance (rue Servient), le 1er avril, à 14h. Sans blague.

Petites histoires des Confluences

A en croire le Progrès, le futur quartier des Confluences pourrait devenir le 10ième arrondissement de Lyon. Un quartier de standing rassemblant des immeubles cossus, des sièges sociaux d'entreprise et le nouveau Conseil Régional... Les Confluences, c'est la vitrine idéale d'une ville durable et performante ; mais avant que le vernis de modernité triomphante ne recouvre tout le béton armé, toute la poussière des chantiers en cours, il est encore temps d'apercevoir une face bien moins reluisante. La part maudite des futurs beaux quartiers...

Il y a d'abord tous les gens qui s'esquintent pour construire des immeubles qu'ils et elles n'habiteront jamais. Deux ouvriers du groupe Eiffage ont ainsi fini écrasés sous un engin de chantier, le 18 février. L'un est mort et l'autre encore à l'hôpital, dans un état grave. La machine était mal réglée, l'intérimaire qui devait la piloter mal formé : voyez-vous, en ces temps de crise, il faut bien faire les économies là où on peut... Jeudi 12 mars, plusieurs dizaines

de travailleurs du bâtiment employés sur ce chantier géant débrayent. Ils se réunissent sur le site du futur «pôle loisir» pour réclamer de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Des appels à la grève sont lancés.

Des gens se perdent aussi parfois aux Confluences. Une prostituée d'une trentaine d'année n'y a plus donné signe de vie depuis plus de deux mois. Et début janvier, un incendiaire de 60 berges est venu mourir au cœur des chantiers glacés. Il s'est déshabillé et s'est couché sur une dalle en ciment, jusqu'à ce que le feu s'éteigne. Toutes ces dernières années, il les avait passées entre l'HP et la prison, après avoir fait cramer plus d'une vingtaine de bus et tenté d'incendier le crayon du Crédit Lyonnais, à la Part Dieu. Un autre quartier maudit, désertique dès le soir venu. Comme la métropole, mise à nue. Voilà, après avoir tenté plusieurs fois d'y foutre le feu, Bernard Faure en a fait son tombeau gigantesque.

Et les habitants ? Les autochtones ? Une des plus vieilles adhérentes du Comité d'intérêt local pour le quartier Sainte Blandine règle la question en quelques phrases définitives : « je ne me sens pas concernée par ce qui se construit au confluent. Il s'agira d'un quartier huppé. Nous, Perrachois, ce qui s'y fait nous échappe complètement. On ne maîtrise rien. Alors on ira, certes, mais en curieux, en touristes. Nous sommes nombreux à éprouver ça. C'est comme pour ces histoires d'insécurité : en fait Perrache est très agréable et contrairement à ce que certains disent le quartier n'est pas dangereux. Ce n'est pas parce qu'on croise 5 ou 6 petits gars en groupe qu'il faut craindre quelque chose ». Des bons souvenirs ? « Quand on a réussi à bloqué l'extension des deux prisons, dans les années 70. Par contre on a perdu pour l'installation du gros centre d'échange, au dessus de la gare et tout. Nous on l'avait appelé le magma chuchotant ». Dans le délire des architectes et des urbanistes de la mairie, le magma a débordé.

SABOTER L'ANTITERRORISME

Du 15 au 25 janvier avait lieu une série d'événements, de rassemblements et de manifestations un peu partout France, dans le cadre des « 10 jours contre l'antiterrorisme » et de la « semaine internationale de solidarité avec Isa et tous les prisonniers ». En effet, plusieurs personnes soupçonnées d'être proche de « l'utragauche » sont encore actuellement en prison, inculpées sous régime antiterroriste.

ISA ÉTAIT INCARCÉRÉ depuis le mois de Janvier 2008 car son ADN correspondrait à l'un de ceux retrouvés sur des bouteilles d'essence placées sous une voiture de flics devant le commissariat central du 18ème arrondissement de Paris pendant les élections présidentielles de 2007. Après 1 an et deux semaines de détention préventive, et contre l'avis du parquet général, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, a décidé le 9 février 2009, de remettre Isa en liberté sous contrôle judiciaire. Elle doit maintenant signer toutes les semaines au palais de justice, ne pas sortir de France, ne pas se rendre dans le département de la Creuse et ne pas entrer en contact avec les autres co-mis en examen. Restent encore incarcérés dans cette affaire Juan, depuis 8 mois, à Bois d'Arcy (78) et Damien, depuis 6 mois, à Villepinte (93) eux aussi au prétexte de correspondance ADN.

Julien Coupat est le dernier des neuf mis en examen dans l'affaire des sabotages SNCF à être encore en « détention préventive », sous le chef d'inculpation de « direction d'association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste ». Ce chef d'inculpation relève du régime « criminel » et l'expose à une peine pouvant aller jusqu'à 20 ans de prison. La décision de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris (saisie par la défense après un nouveau rejet de mise en liberté) concernant la libération de Julien Coupat est tombée ce vendredi 13 mars : le reste en détention provisoire.

Le 24 janvier 2009, une manifestation est organisée à Barbès en solidarité avec tous les prisonniers et révoltés incarcérés, notamment Isa, Juan et Damien, les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes et les émeutiers grecs. Manifester dans les rues du 18ème, c'est aussi lutter contre les rafles de sans papiers et l'occupation policière du quartier, distribuer le témoignage de prisonniers de Villepinte sur la mort de Samir assassiné par les matons le 6 janvier. Dès le départ du cortège, au moment où est déployée la banderole « Solidarité avec les révoltés incarcérés. Que les feux de la colère se propagent », 200 personnes se font encercler par la police sur le boulevard de la Chapelle. Immédiatement, des habitants montrent leur solidarité, bloquant le carrefour et faisant face aux forces de l'ordre verbalement et physiquement. Les policiers ont répliqué en chargeant et en tirant des lacrymos pour disperser la manifestation. Certains essayent de s'échapper par le métro, avec l'aide d'une employée de la RATP ;

là aussi ils gazent. Pendant plus d'une heure, des unités mobiles en uniforme et en civil chargent et arrêtent sans distinction manifestants et passants. Plus de 120 personnes au total sont interpellées (dont deux sans-papiers du quartier) et conduites dans différents commissariats, la plupart pour un contrôle d'identité. Le soir même une centaine de personnes se sont néanmoins retrouvées pour partir en manifestation sauvage de Barbès à la Place Clichy et ont distribué un texte « La rue n'est pas à la police » qui racontait ce qui s'est passé l'après-midi.

Sur l'ensemble des personnes interpellées, 7 ont passé une nuit en garde à vue et sont convoquées devant le juge le 6 mai à 9h pour « refus de dispersion malgré les sommations » (sommations qui n'ont par ailleurs jamais eu lieu). 8 autres sont passées en comparution immédiate après 24h de garde à vue et une nuit au dépôt. Elles ont toutes été accusées, au commissariat, d'attroupement armé, puis devant le juge de lancé de projectiles sur des flics et sur une voiture de police pendant les charges - sans que les flics ni la voiture en question n'aient pour autant la moindre égratignure qui pourrait appuyer l'accusation. Le fait que certaines personnes aient été plaquées violemment à terre, et que l'une d'elles ait eu le tympan éclaté par des coups lors de l'arrestation, leur a valu des inculpations supplémentaires pour rébellion. 7 personnes ont été relâchées après avoir refusé la comparution

immédiate et passeront en procès le 2 mars à 13h30. Le parquet a par contre demandé pour le 8e sa mise en examen et le juge d'instruction son placement en détention préventive. Une instruction est ouverte pour « dégradation en réunion sur un véhicule de police » mais il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Le 31 janvier 2009, c'est cette fois-ci une manifestation nationale contre l'antiterrorisme qui a eu lieu sur Paris.

15h. La place du Luxembourg se remplit petit à petit. La préfecture s'attend à quelques centaines de manifestants tout au plus. La flicaille plastronne. Il y a les gendarmes mobiles qui empêchent de remonter vers St Michel, il y a ceux qui empêchent d'aller vers Denfert, il y a les CRS, tout le long du parcours, les grilles et le canon à eau, devant la prison de la Santé, et puis il y a les meutes de BAC qui pensent pouvoir se fondre dans le cortège, foulard sur la bouche. Le tout agrémenté des services de renseignement, de photographes postés sur les toits, de RG en keffieh, et des désormais fameux débiles de la SDAT, qui chercheront, pendant la manif, un chef et ses lieutenants. L'ambiance est posée. Plus de 1250 policiers déployés en tout et pour tout.

Sauf que finalement ça s'aggrave, et nous sommes bientôt 3000 à nous engager dans Gay-Lussac. Même les médias l'auront noté, le cortège est hétéroclite. Il y a les comités de soutien : ceux de Paris



de Tulle, de Limoges et de Blois, il y a les drapeaux de la FA et de la CNT, une fanfare, des clowns, des Verts. Les banderoles sont nombreuses : « Malfaiteurs de tous les pays, associons-nous », « Ne nous laissons pas terroriser par l'Etat », « Nous sommes tous terroristes », « Faites sortir l'accusé », « J'aime le sabotage », (avec un effet graphique indescriptible ici consistant à remplacer le « aime » par l'image d'un crochet anti-caténaire). Assez rapidement une grosse partie des manifestants se masquent, en se servant des mêmes masques blancs qui avaient été utilisés lors du contre-sommet de Vichy en novembre dernier). Quelques policiers profitent aussi de cette possibilité d'anonymat. Les premiers fumigènes s'allument, puis des feux d'artifice, tout le long du cortège. Nous passons sous une banderole en solidarité avec les inculpés de l'antiterrorisme (et notamment Isa, Juan, Damien, et Julien), les incarcérés de Vincennes et de Villiers-le-bel. Ça tag, ça chante, ça hurle des slogans pour libérer nos camarades. Des rangées de flics sont présents à toutes les intersections. Malgré les « flics, porcs, assassins ! », les pétards et les fumis dans les pieds, ils ne bronchent pas. Pas plus que quand les vitres d'un local du PS sont fracassées. Nous arrivons devant la Santé.

Là, c'est un dispositif pour une manifestation de 100 000 personnes qui est en place. On a même sorti le beau canon à eau de la préfecture de Paris. L'accès à la prison est bloqué. Les manifestants ne pourront pas aller saluer leurs camarades incarcérés. Alors les feux d'artifice qui leur étaient destinés finiront sur la police. Pendant une petite demi-heure les flics encaissent des dizaines de projectiles. Certains tombent. La préfecture annoncera 8 fonctionnaires blessés, dont deux à l'hôpital. Encore une fois, pas de réaction.

La manifestation se disperse peu à peu à Denfert. Une partie des gens gagne une autre prison : le CRA de Vincennes, reconstruit en quelques mois après l'incendie de l'an dernier. Là-bas des manifestants sont arrêtés. A Paris aussi, quelques personnes, désignées par des flics en civil alors qu'ils quittaient la place se font sérées.

Pour plus d'info sur les comités de soutiens et les affaires en cours :

<http://www.soutien11novembre.org>

http://infokiosques.net/mauvaises_intentions ■



Comités de soutien

Quelques jours après les arrestations de Tarnac, se sont réunies à Lyon, spontanément et grâce au bouche à oreille, une trentaine de personnes, ressentant l'envie de discuter ensemble de cette affaire et de soutenir les arrêtés. Un comité de soutien aux inculpés de l'antiterrorisme a été créé, appelant à des réunions régulières. Ces discussions ont permis d'organiser un rassemblement devant la cour d'appel des 24 colonnes, qui a donné lieu à quelques affrontements avec des fascistes munis de banderoles : « Communistes assassins - Gardez Coupat ! ». Le comité de soutien de Lyon a aussi organisé un concert qui a permis de récolter de l'argent pour les inculpés et d'informer sur l'antiterrorisme. Des tracts ont été écrits et diffusés en manif. Le comité a aussi invité, dans les locaux de la fac occupée, Eric Hazan (des Editions La Fabrique, qui ont publié *L'Insurrection qui vient*). Celui qui a pris part à l'insurrection Algérienne contre la République Française a rappelé à

quel point il fallait prendre au sérieux cette suspension de la légalité par l'Etat à travers l'antiterrorisme. Hazan a aussi annoncé qu'il participait au lancement d'une campagne contre les lois anti-terroristes. Une partie du comité de soutien de Lyon compte maintenant relayer cette campagne pour maintenir l'opinion publique en éveil sur cette question, et éviter qu'elle ne se résume à l'affaire Tarnac. Le régime antiterroriste risque en effet d'être à nouveau utilisé contre nous.

Le comité de soutien a aussi participé à la rencontre à Lyon avec le groupe international Dissent, venu expliquer ce qui va se jouer au sommet de l'OTAN à Strasbourg, début avril, et comment des gens s'organisent pour s'y opposer. Vu que l'OTAN, c'est aussi l'organisation de la sécurité intérieure et la mise en synergie des techniques répressives, le comité de soutien participe logiquement à la mobilisation contre cette grande messe du contrôle global.

OTAN Y ALLER ARMÉS

L'OTAN CÉLÈBRE SES 60 ans les 3 et 4 avril, à Strasbourg. On va lui faire sa fête. Il y a une occasion à saisir, une certaine invite à entendre. Contre-sommet à Strasbourg : nous n'avons pas rendez-vous avec le pouvoir, mais avec la situation.

La civilisation se savait mortelle : en théorie seulement. Suite à des ébranlements notables, des attaques diverses, elle l'éprouve désormais dans toutes ses fibres, dans tous ces flux vitaux. Le sentiment de mort a pénétré l'ambiance démocratique. Au point de servir d'argument à la mobilisation. On implore notre aide. Soyons cruels.

Partout, il est question de « refonder le capitalisme ». Membre éminent de la Famille, l'OTAN entend bien assumer ses responsabilités. Sécuriser les accès aux ressources vitales, empêcher toute appropriation autre que capitaliste. Gérer un Empire qui craque de toutes parts. A cette fin, tous les moyens sont permis : c'est la guerre.

La contre insurrection est cette évidence militaire que la guerre ne se joue pas sur un plan purement militaire. Sa réciproque est politique : tout plan se contient dans celui de la guerre. Ainsi, plus qu'une nouvelle forme de guerre, c'est une idée neuve de celle-ci dont il faut prendre acte : la guerre au cœur même de l'existence, de chaque rapport. Quand cette idée de la guerre, de l'exception, devient la norme de perception du monde, alors naît un nouveau régime de gouvernement. Cette normalisation a un nom : l'antiterrorisme. L'antiterrorisme est un ensemble de dispositifs entremêlés qui traverse, le juridique, le militaire, le policier, tout autant que le politique, l'économique et le social. Tendons ainsi à les indistinguer : on désactive ou détruit tout ce qui fuit en même temps qu'on produit les apparences de la normalité ambiante.

Désormais, toute distinction entre guerre et politique a disparu. On ne doit plus seulement dire « tout est politique », mais « tout est en guerre ». Nous ne nous en plaignons pas. La « fin de l'Histoire », c'est de l'histoire ancienne. Et c'est explicitement contre son retour attendu, que l'on gouverne, que l'on enferme, que l'on mobilise désormais. En vain. On a beau colmater les brèches, verrouiller, bunkériser, l'Histoire est déjà là, toujours qui s'infiltré. L'« éternel retour du Marché » est une fiction bien mince, en face de cette vérité : l'éternel retour de l'Histoire.

D'un côté, les tenants d'un nouvel ordre démocratique, prêts à se donner les moyens d'une Terreur antiterroriste. De l'autre, ceux pour qui attendre encore est une folie, ceux dont l'existence même clame déjà « la réalité n'est pas capitaliste ». Au point d'intersection de l'Histoire, tout se précise, les contours s'accusent.

Nous autres, de tous les pays, sur qui le pouvoir fait planer le vocable « terroriste », dégageons-nous de la peur qu'on aimerait voir dans nos yeux. A Strasbourg. Ailleurs. Un flot, une marée pour balayer la terreur. Et pas la marée noire attendue. « Désespéré », « casseur », « terroriste », « anarcho-autonome »... ces costumes qu'on taille, du genre étroit, beaucoup trop justes... Ces camisoles et leurs doubles, « citoyen », « pacifiste », « militant », tout aussi fictifs, auxquels on voudrait les opposer... Un flot, une marée, sans couleur ! Opacité d'où l'on ne distingue plus entre l'élément déterminé et celui qui camoufle ! Parce que les deux participent d'une même force !

AUCUN VAINQUEUR NE CROIT AU HASARD

Texte trouvé sur Indymedia Lille.

On a les vedettes qu'on mérite !

Jean-Olivier Viout, procureur général

Jean-Olivier Viout, procureur général à la cour d'appel de Lyon, c'est le Bon Magistrat, le Juste. Celui dont on se dit presque qu'entre ses mains, la justice française devient un coussin chaud et moelleux sur lequel on aime à se lover. On pourrait y croire si Viout n'était pas le chef d'une cour d'appel lyonnaise que l'on ne présente plus (cf. entretien p.12), s'il n'était pas un proche de Rachida Dati et de ce fait de Sarkozy, si ses dents ne rayaient pas le parquet à chacune de ses apparitions publiques...



Notre futur garde des sceaux est un modernisateur, récemment promu champion des luttes anti-racistes et surtout, depuis 2007, champion de « l'humanisation » de la prison. Il a en effet présidé le comité d'orientation sur la grande loi pénitentiaire, clef de voûte de la loi adoptée vendredi 6 mars au Sénat et qui doit, dans les semaines qui viennent, être discutée à l'assemblée nationale. Accroissement du recours aux peines alternatives (semiliberté, bracelet électronique), maintien du « principe » de la cellule individuelle,

augmentation des droits des prisonniers et (surtout) des matons. Si on récapitule : l'affirmation renouvelée du contrôle généralisé et la promesse qu'un jour, la dignité des détenus sera respectée. Rien de très neuf dans l'ombre des prisons françaises.

Mais un type comme Viout à l'initiative de cette loi, droit dans ses bottes et juste comme un procureur, ça permet de redorer le blason d'une justice d'abattage qui remplit toujours plus des prisons de toutes façon invivables. Un blason redoré mais qui a du mal à cacher les tâches de sangs des prisonniers...

En fait Viout n'applique rien d'autre que la politique pragmatique prônée par son maître. Elle est à l'œuvre autant quand il appuie le doublement systématique des peines à la cour d'appel que lorsqu'il dit vouloir moderniser la prison. Son travail, dans la France d'Après, c'est de perpétuer l'idée qu'emmurer les gens vivants est un acte de justice.

Pour se capter...

Pour trainer, boire des cafés, aller sur internet, se croiser : le Rade de la Guill' (à l'angle de la rue de la Thibaudière et de la rue de la Gryphe) est ouvert, en gros tous les jours de 10h à midi.

Manifestations :

Le 19 mars, un peu partout en France, grand rendez-vous contre le gouvernement et son modèle social...

Contre sommet de l'OTAN, à Strasbourg, du 1er au 5 avril. La manif géante c'est le 4.

Concerts :

21 mars au CSA (18 rue des tables Claudiennes), 21h prix libre, avec Tchad Unpoe.

25 mars au Coco Charnel (83 rue Lacasagne), 20 h prix libre, Vicious Irene, Télécommande, Heffler.

28 mars au CSA, prix libre, avec la K-Bine + guests

8 avril au Ground Zero Gerland (rue Pré Gaudry), 20h 5 neurones, concert de soutien à la Luttine, avec De Hoje Haele (Copenhague), Lexomyl (Lyon), The Sioux (Metz), Press Gang (Munster).

Apéro-bouffe : Samedi 14 mars au CSA dès 18h : organisé par l'association tiens bon la pente

Pour le 5e Outrage (un an déjà !), nous sommes passés à 2000 exemplaires, toujours aussi gratuits. Donc venez nombreux et nombreuses le 28 mars, à la grande teuf de soutien à Outrage et Rebellyon, au GGRB, 130 Av Berthelot, 20h prix libre.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												

HORIZONTALEMENT. A. Grand tube d'E. Pouget et des Beastie Boys / Musique de faf. B. Instance de gestion planétaire / Emotion populaire C. Celle du plus fort est bien connue / Extension d'archives/ Ça foire quand on tombe dessus D. Tu la sens venir ? E. Fais toi-même / Oignon pour se planquer sur la toile / Popoulos, sur la tête à Bob

F. Un bon vaut mieux que 30 millions / Accusés de ne pas aimer le Bounty G. Fis / A la fac filière merdique. H. Appareil artistico-politouille de Guy Dabord / Portable belge I. Un gros truc qu'ont en commun Lafayette et Tolstoï / Ouvrira les portes de la société du contrôle J. Ouvrira aussi les portes de la société du contrôle.

VERTICALEMENT. 1. Face à la police c'est une arme 2. Nom de famille du soldat inconnu / Cri du bonze au fond des bois 3. En rameaux, il célèbre un acrobate exhibitionniste en croix / Intelligence artificielle / Le plus mauvais rappeur de l'histoire du basket 4. Clef / Vous êtes en train de le faire 5. C'est celui qui dit qui y

est 6. A larguer 7. Assure grave / A ses monologues 8. Bien niqué / Moto, bi ou country 9. La pompe Afrique / Le truc dans le pain 10. Prouva qu'elle existât 11. Retirée / T'es bath ! 12. Insulte sexiste classique.

SOLUTION DU PRÉCÉDENT NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	U	N	I	V	E	R	S	I	T	E	S
B	L	U	S				A	V	E	Z	
C	M	I	L	I	C	E		G	A	L	A
D		T	A		A	D	N		M	N	R
E	I		M	C	M		O	M			G
F	P	C		O	E	R		A	B	B	E
G		R	E	C	R	E	A	T	I	O	N
H	F	I	C	H	A	G	E		O	U	T
I		S	O	L		I	R	E		R	
J		E	L	E	C	T	E	U	R	S	
K	O	S	E	E	S		R	E	C	E	L

LES ARMES DE L'ENNEMI / PART. V



LES TRANSPORTS EN COMMUN LYONNAIS

DÉPUIS 2002, LA devise des TCL est « Prévention, médiation, dissuasion ». Autant dire que la politique des transports lyonnais se résume de plus en plus à une grande campagne anti-fraude. A l'appui les TCL et le Sytral nous balancent souvent des chiffres de nulle part, histoire de nous expliquer que le resquillage est le problème numéro 1.

En réalité, le manque à gagner dû à la fraude ne représente chaque année que quelques pourcentages dans le chiffre d'affaire annuel, alors que tous ces dispositifs leur coûtent très cher (plus de 100 millions dépensés pour le contrôle des usagers). Les recettes des abonnements et des tickets avoisinent les 120 millions d'euros par an, le prix en gros des derniers gadgets sécuritaires mis en place sur le réseau. Il suffirait de supprimer ces dispositifs de sécurité pour que le billet soit gratuit ou à quelques centimes. On peut donc douter de l'argument de la rentabilité financière ; c'est sans doute la fonction politique qui l'emporte sur la logique économique : contrôleurs, portillons et caméras contribuent à placer la ville et ses populations sous contrôle.

Tout d'abord en 2001, ils ont investi massivement dans les dispositifs techniques de sécurité, avec la mise en place des cartes à puces Técély et des bornes lectrices, pour un total de 45 millions d'euros. Ces cartes permettent sous une apparente commodité d'usage, de distinguer lors de l'entrée dans le métro les fraudeurs des bons usagers, grâce à un simple « bip ». Le rôle de flic à travers la co-surveillance s'imisce alors comme une pratique ordinaire. Utilisée par la police dans ses enquêtes, cette carte individuelle permet aussi de ficher tous les trajets et ainsi de mieux contrôler et maîtriser les flux humains.

Autant d'euros foutus en l'air puisqu'en 2005 ces bornes ont été remplacées par

le système de portiques. Depuis début 2005, la politique du Sytral s'est en effet centrée autour de la construction d'un réseau TCL étanche. Pour Bernard Rivalta (président du Sytral, et vedette d'Outrage), « le nombre de fraudeurs qui voyagent sur le dos des contribuables et des clients » était « devenu insupportable ». L'éternel argument sur les profiteurs reste efficace. La fermeture du réseau s'est opérée en deux temps : mise en place des portillons début 2005, puis été 2006, obligation de monter dans les bus par l'avant.

L'enjeu est clair : « lutter contre la fraude en jouant sur la présence dissuasive du chauffeur ». Même s'il a été précisé aux agents de conduite, que ce n'était pas la peine de prendre le risque de se faire tuer pour 1,60 €, il leur a aussi été spécifié qu'ils ne pourront bénéficier de leur prime annuelle qu'à condition de faire chuter le taux de fraude sur leur ligne d'environ 25 %.

Et puis pour faire régner l'ordre, en plus des 2 600 caméras réparties dans tous le réseau, les TCL disposent de toutes une gamme d'agents toujours plus nombreux, colorés et variés... 274 contrôleurs répartis en 33 équipages de 4 ou 6 individus ; une cinquantaine de vigiles ; 125 AMIS ; etc. S'ajoutent encore les salariés des boîtes de sécurité privées (Securitas, Byblos...) qu'on croise le week-end et les soirs de match.

Depuis décembre 2005, un Service Interdépartemental de Sécurisation des Transports en Commun (SISTC) a été mis en place. Le cigle fait peur, à raison : il désigne une centaine de policiers en uniformes opérant dans les trains, métros et trams. Pire : ils ont un groupe en civil. Rien qu'en 2007, 2100 personnes ont été interpellées dont 1100 pour séjour irrégulier ou possession de stupéfiants, mais aussi une centaine pour fraude en récidive. Depuis l'adoption de la loi sur la sécurité intérieure (mise en

place en 2001) la SNCF, a mis au point un fichier informatique en lien avec les contrôleurs, lui permettant de savoir en temps réel combien de fois le voyageur sans ticket a été verbalisé. Au bout du 11ème PV (sur les 12 derniers mois) ils peuvent alerter les forces de l'ordre et l'usager risque jusqu'à 6 mois de prison ferme et 7 500 euros d'amende. Pour les transports en commun lyonnais ce dispositif est rentré en vigueur en 2003 et autant dire qu'ils ne lésinent pas sur le travail.

Sans complexe, Bernard Rivalta affirme que : « ceux qui ne peuvent pas payer doivent rester chez eux. » ! On l'a compris, la politique des TCL et de la Sytral est de fermer les transports lyonnais aux mauvais pauvres. Cet assainissement vise les populations identifiées comme improductives, voire nuisibles : celles qui ne vont à la Part-Dieu ou rue de la Ré que pour rouiller, et faire planer un mystérieux sentiment d'insécurité sur les consommateurs honnêtes. En resquillant, les habitantes pauvres ont une fâcheuse tendance à ne pas rester à leur place. Les TCL ont lancé leur campagne anti-fraude au moment même où la ville a étendu son réseau de vidéosurveillance ; et on ose nous faire passer ça pour une histoire de petites économies... Une fois bien verrouillés, les transports en communs deviennent un gigantesque dispositif de capture, conçu pour nous déplacer sans fuite du travail au supermarché, de la fac au stade, des lieux d'exploitation aux lieux de consommation. C'est pourquoi même la gratuité ne garantirait en rien une quelconque « liberté de circulation ». La liberté qui nous reste, et qu'il s'agit d'approfondir, c'est plutôt celle de ne pas rentrer dans le jeu de leurs circulations bien réglées. La fraude au moins nous constitue en nuisance. ■

NOUS CONTACTER : OUTRAGE@RISEUP.NET